



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-021-2016-11

PUBLIÉ LE 22 NOVEMBRE 2016

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2016-11-21-002 - Arrêté 16-1251 modifiant l'arrêté 14-697 modifié fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France (2 pages)	Page 4
IDF-2016-11-21-003 - Arrêté 16-1252 modifiant l'arrêté 14-874 modifié relatif à la commission spécialisée "organisation des soins" au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'IDF (2 pages)	Page 7
IDF-2016-10-28-030 - Arrêté n°77 33 ARS APS-A 2016 modifiant composition CODAMUPS-TS (5 pages)	Page 10
IDF-2016-10-26-027 - publication arrêté modifiant la dénomination et l'adresse du CAMSP de Montrouge (3 pages)	Page 16

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

IDF-2016-11-21-006 - Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs ATY pour l'année 2016 (3 pages)	Page 20
IDF-2016-11-21-007 - Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs AXE MAJEUR pour l'année 2016 (3 pages)	Page 24
IDF-2016-11-21-008 - Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs UDAF 78 pour l'année 2016 (3 pages)	Page 28
IDF-2016-11-21-011 - Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public du service mandataire judiciaire pour la protection des majeurs ATSM 77 pour l'année 2016 (3 pages)	Page 32
IDF-2016-11-21-009 - Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public du service mandataire judiciaire pour la protection des majeurs TUTELIA pour l'année 2016 (3 pages)	Page 36
IDF-2016-11-21-010 - Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public pour le service mandataire judiciaire pour la protection des majeurs UDAF 77 pour l'année 2016 (3 pages)	Page 40

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2016-11-21-005 - Décision n° 2016-123 du 21 novembre 2016 portant affectation d'agents au sein du réseau régional des risques particuliers liés à l'amiante (2 pages)	Page 44
IDF-2016-11-09-014 - agrément Pole Emploi M Dautriat (2 pages)	Page 47
IDF-2016-11-09-013 - agrément pôle emploi M Lanzafame (2 pages)	Page 50
IDF-2016-11-09-015 - agrément Pole Emploi Mme Certain Thominot (2 pages)	Page 53
IDF-2016-11-21-012 - ARRETE DEFENSEUR SYNDICAL NOVEMBRE 2016 (46 pages)	Page 56

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2016-11-22-001 - Arrêté d'aménagement portant approbation du document d'aménagement de la forêt départementale de la Coudraye pour la période 2014-2033 (2 pages)

Page 103

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement - Unité territoriale de Paris

IDF-2016-11-21-001 - Arrêté portant prolongation de réquisition des locaux situés au 33 rue du Commandant Mouchotte 75014 PARIS (1 page)

Page 106

Etablissement public foncier Ile-de-France

IDF-2016-11-21-004 - Décision de préemption n°1600114 (4 pages)

Page 108

Agence régionale de santé

IDF-2016-11-21-002

Arrêté 16-1251 modifiant l'arrêté 14-697 modifié fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France

Arrêté n° 16-1251

Arrêté modifiant l'arrêté 14-697 modifié fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ÎLE-DE-FRANCE

- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la CRSA ;
- VU l'arrêté n° 14-697 modifié du 16 juillet 2014 fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France ;

ARRÊTE

Article 1 : L'article 4 relatif au collège des partenaires sociaux est modifié comme suit :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

- **Union Régionale Ile-de-France CFE CGC :**

- **En tant que titulaire :** Monsieur José ALVAREZ en remplacement de Monsieur Francis DUPONT
- **En tant que suppléant :** Madame Patricia LE MEILLOUR, en remplacement de Monsieur Raoul de NEVERLEE

Article 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Article 3 : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région ;

Fait à Paris, le 21 novembre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2016-11-21-003

Arrêté 16-1252 modifiant l'arrêté 14-874 modifié relatif à
la commission spécialisée "organisation des soins" au sein
de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie
d'IDF

Arrêté n° 16-1252

Arrêté modifiant l'arrêté n° 14-874 modifié relatif à la composition de la commission spécialisée « Organisation des soins » au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ÎLE-DE-FRANCE

- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU le décret du 1er juillet 2015 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la CRSA ;
- VU l'arrêté n° 14-697 du 16 juillet 2014 modifié fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France ;
- VU l'arrêté n° 14-874 du 5 septembre 2014 modifié relatif à la composition de la commission spécialisée « Organisation des Soins » au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Île-de-France ;

ARRÊTE

Article 1 : L'article 4 de l'arrêté 14-874 modifié relatif au collège des représentants des collectivités territoriales est modifié comme suit :

1) Pour les représentants des organisations syndicales de salariés :

- **Union Régionale Ile-de-France CFE CGC**
- **En tant que titulaire** : Monsieur José ALVAREZ en remplacement de Monsieur Francis DUPONT
- **En tant que suppléant** : Madame Patricia LE MEILLOUR, en remplacement de Monsieur Raoul de NEVERLEE

Article 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Article 3 : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Paris, le 21 novembre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2016-10-28-030

Arrêté n°77 33 ARS APS-A 2016 modifiant composition
CODAMUPS-TS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE



Arrêté conjoint n°77-39/ARS/APS-A/2016

portant modification des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)

**Le Préfet de Seine-et-Marne
Officier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R.6313-1 et suivants ;

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2010-810 du 13 juillet 2010 relatif au comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires ;

Vu le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du Président de la République en date du 7 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Nicolas de MAISTRE, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Jean-Luc MARX, préfet de Seine-et-Marne ;

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'Etat, directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté conjoint n°77-49/ARS/APS-A/2014 du 20 juin 2014 portant désignation des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) ;

Vu l'arrêté conjoint n°77-59/ARS/APS-A/2015 du 29 septembre 2015 portant modification des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) ;

Vu l'arrêté n° DS-2016/061 du 25 août 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France à Madame Hélène MARIE, déléguée départementale de Seine-et-Marne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16/PCAD/065 du 29 août 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Nicolas de MAISTRE, secrétaire général de la préfecture et organisant sa suppléance ;

Vu le décret du Président de la République en date du 26 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Denis DECLERCK, directeur de cabinet du préfet de Seine-et-Marne ;

Vu l'arrêté n°16/PCAD/095 du 17 octobre 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Denis DECLERCK, sous-préfet, directeur de cabinet de Seine-et-Marne ;

Vu les propositions des organismes dont les représentants sont membres du CODAMUPS-TS ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation du représentant de l'unité fonctionnelle du service d'aide médicale urgente (SAMU) ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation des représentants de l'union régionale des professionnels de santé ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation des représentants de la fédération de l'hospitalisation privée ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation du représentant de la fédération de l'hospitalisation France ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation des représentants de l'association départementale de réponse à l'urgence⁷⁷ ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation des représentants de l'union régionale des professionnels de santé des pharmaciens Ile-de-France ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation des représentants de l'association des médecins urgentistes de France ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes ;

CONSIDERANT la nouvelle désignation des représentants de la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne ;

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

L'article 2 du paragraphe 2) de l'arrêté n° 77-59/ARS/APS-A/2015 du 29 septembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

- a) Monsieur le docteur Nicolas BRIOLE, responsable de l'unité fonctionnelle du service d'aide médicale urgente (SAMU) et directeur médical adjoint du SAMU au centre hospitalier de Melun, (suppléant) – remplace Monsieur le docteur Laurent GOIX ;

L'article 2 du paragraphe 3) de l'arrêté n° 77-59/ARS/APS-A/2015 du 29 septembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

- a) Messieurs les docteurs Nicolas CROCHETON, Pascal FERON, représentants de l'union régionale des professionnels de santé (URPS) – médecins remplacent les docteurs Jean-Yves CROUZY, Michel MONDRZAK ;
- d) Monsieur le docteur Thierry TEILLET, représentant de l'association des médecins urgentistes de France (AMUF) remplace Monsieur le docteur Laurent GOIX ;
- g) Madame Marie-Christine HOSQUET-BARRIERE du Groupe Hospitalier de l'Est Francilien (GHEF), représentante de la fédération hospitalière de France (FHF) (titulaire) remplace Monsieur Eric ROUSSEL, directeur délégué du centre hospitalier de Marne-La-Vallée ;
- h) Monsieur Jean-Luc BROSSON directeur de la clinique de Tournan (titulaire) représentant de la fédération de l'hospitalisation privée (FHP) remplace Monsieur Franck ZANIBELATO ;

Monsieur Thibaut TENAILLEAU directeur de l'hôpital Forcilles (titulaire) représentant de la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP) remplace Monsieur Damien VISSEAU (titulaire) ;

- j) Monsieur Vincent GUYOT (titulaire) – Monsieur Kevin DELACOURCELLE (suppléant) représentants de l'association départementale de réponse à l'urgence (ADRU 77) remplacent Monsieur Alain LETROSNE (titulaire) – Monsieur Laurent LOBJEOIS (suppléant) ;
- l) Monsieur Stéphane BOUR (suppléant), représentants de l'union régionale des professionnels de santé des pharmaciens d'officine remplace Monsieur Jean-Christophe MERCIER (suppléant) ;
- n) Monsieur le docteur Yves VERNET (titulaire) représentant du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes remplace Monsieur le docteur Jacques FABIANI (titulaire) ;

Suppléant non désigné pour remplacer le docteur Pierre BRIAT ROSENZWEIG (suppléant), représentants du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes ;

ARTICLE 2 :

Au vu de ces modifications, le nouvel arrêté relatif à la composition des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires de Seine-et-Marne, coprésidé par le préfet de Seine-et-Marne ou son représentant et le directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, est rédigé ainsi qu'il suit :

1) Représentants des collectivités territoriales :

- a) Madame Laurence PICARD, Conseillère départementale (titulaire) ;
Madame Geneviève SERT, Conseillère départementale (suppléant) ;
- b) Monsieur Jean-Paul GARCIA, Maire de Gretz-Armainvilliers (titulaire) ;
Monsieur Yves JAUNAUX, Maire de La-Ferté-Gaucher (titulaire) ;
Madame Anne DUMAINE, Maire de Penchard (suppléante) ;
Monsieur Jean-François ONETO, Maire d'Ozoir-la-Ferrière (suppléant).

2) Partenaires de l'aide médicale urgente :

- a) Monsieur le docteur François DOLVECK médecin responsable du service d'aide médicale urgente au centre hospitalier de Melun, (titulaire) ; Monsieur le docteur Nicolas BRIOLE, responsable de l'unité fonctionnelle du service d'aide médicale urgente (SAMU) et directeur médical adjoint du SAMU au centre hospitalier de Melun, (suppléant) ;
Monsieur le docteur Frédéric COMPAGNON, chef de service de la structure mobile d'urgence et de réanimation du centre hospitalier de Coulommiers, (titulaire) ; Monsieur le docteur Samir TOUMANI, responsable urgences, structure mobile d'urgence et de réanimation du centre hospitalier de Coulommiers, (suppléant) ;
- b) Monsieur Dominique PELJAK, directeur du centre hospitalier de Melun (titulaire) ; Monsieur Stéphane BLOT, directeur délégué du centre hospitalier de Nemours, (suppléant) ;
- c) Monsieur Pierre BACQUÉ, président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours ;
- d) Monsieur le colonel Eric FAURE, directeur départemental du service d'incendie et de secours ;
- e) Madame le médecin-colonel Florence TROISVALLETS, médecin-chef départemental du service d'incendie et de secours (titulaire) ; Monsieur le médecin lieutenant-colonel Eric MILLOT, médecin chef adjoint (suppléant) ;
- f) Monsieur le lieutenant-colonel Michel BOURGEOIS, directeur opérationnel (titulaire) ; Monsieur le capitaine Bruno TRICOTET, officier service opérations (suppléant).

3) Membres nommés sur proposition des organismes qu'ils représentent :

- a) Monsieur le docteur Michel BAUWENS (titulaire) – Madame le docteur Claire SIRET (suppléant), représentants du conseil départemental de Seine-et-Marne de l'ordre des médecins ;
- b) Madame et Messieurs les docteurs Nathalie LEROY, Nicolas CROCHETON, Joël WARO, Pascal FERON, représentants de l'union régionale des professionnels de santé (URPS) – médecins ;
- c) Monsieur Joaquim DOS SANTOS (titulaire) - Monsieur Claude CRESPO (suppléant), représentants du conseil de la délégation départementale de Seine-et-Marne de la Croix-Rouge française ;
- d) Monsieur le docteur Thierry TEILLET (titulaire) – pas de désignation (suppléant), représentant de l'association des médecins urgentistes de France (AMUF) ;
Monsieur le docteur Pierre MAUGER (titulaire) – Monsieur le docteur Nicolas BERTOZZI (suppléant), praticiens hospitaliers, représentants du SAMU-Urgences de France ;
- e) représentant le Syndicat des Urgentistes de l'Hospitalisation Privée (A.D.U.P.H. - S.N.U.H.P), pas de désignation ;
- f) Monsieur le docteur Laurent CALMET (titulaire) – Monsieur le docteur Thierry BALANCA (suppléant), représentants de l'association de médecins d'urgence de Seine-et-Marne (MU77) ;
Monsieur le docteur Jean-Michel BREVIER (titulaire) – Monsieur le docteur Farid LARAS (suppléant), représentants de l'association SOS médecins de Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau (SOS médecins BSMF) ;
Monsieur le docteur Yves RIGAL (titulaire) – Monsieur le docteur Guillaume DELFARRIEL (suppléant), représentants de l'association SOS médecins Nord Seine-et-Marne ;
Monsieur le docteur Jean-Yves PHILIPPE (titulaire) – Monsieur le docteur Christian CLEMENT (suppléant), représentants de l'association des médecins participant à la permanence de soins du district de Coulommiers ;
Monsieur le docteur Rachid BOUHADDI (titulaire) – Monsieur le docteur Thierry CARDINAL (suppléant), représentants de l'Association départementale des médecins libéraux pour la régulation médicale et la permanence des soins ambulatoires de Seine-et-Marne (ARPDS77).
- g) Madame Marie-Christine HOSQUET-BARRIERE, du Groupe Hospitalier de l'Est Francilien (GHEF), représentante de la fédération hospitalière de France (FHF) (titulaire) ; suppléant non désigné ;
- h) Monsieur Jean-Luc BRESSON représentant de la fédération de l'hospitalisation privée (FHP), clinique de Tournan (titulaire) – Madame Nadia BOLTZ, représentante de la fédération de l'hospitalisation privée (FHP), clinique les Fontaines de Melun (suppléante) ;
Monsieur Thibaut TENAILLEAU (titulaire) – Monsieur René LE CHENADEC (suppléant), représentants de la fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés (FEHAP) ;
- i) Madame Ghislaine BOULARAND (titulaire) – Monsieur Ludwig BOULARAND (suppléant), représentants de la chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) ;
Monsieur Serge BEAUJEAN (titulaire) – Madame Catherine CLOUET (titulaire) – Monsieur Vincent GUYOT (suppléant) – Monsieur Olivier BIARNE (suppléant) représentants de la fédération nationale des artisans ambulanciers (FNAA) ;
Monsieur Yann BARAGUEY (titulaire), Monsieur Jean-Michel BAILLAT (suppléant), représentants de la fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP) ;
- j) Monsieur Vincent GUYOT (titulaire) – Monsieur Kevin DELACOURCELLE (suppléant), représentants de l'association départementale de réponse à l'urgence (ADRU 77) ;

- k) Madame Véronique LAPORTE (titulaire) – Madame Sylvie QUENIART (suppléante), représentantes du conseil régional de l'ordre des pharmaciens ;
 - l) Monsieur Olivier GODART (titulaire) – Monsieur Stéphane BOUR (suppléant), représentants de l'union régionale des professionnels de santé des pharmaciens d'officine ;
 - m) représentant de la fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPH) - pas de désignation ;
 - n) Monsieur le docteur Yves VERNET (titulaire) – suppléant non désigné, représentant du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes ;
 - o) Monsieur le docteur Pierre BRIAT ROSENZWEIG (titulaire) – Monsieur le docteur Samuel PROFFIT (suppléant), représentants de l'union régionale des professionnels de santé des chirurgiens-dentistes.
- 4) Représentants des associations d'usagers ;
- a) Monsieur Alain RATA (titulaire) – Madame Thérèse MEZERETTE (suppléante), représentants de l'union départementale de l'organisation générale des consommateurs de Seine-et-Marne (ORGECO77).

ARTICLE 3 :

Les articles 3-4-5 de l'arrêté n° 77-49/ARS/APS-A/2014 du 20 juin 2014 portant désignation des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) sont inchangés.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture et le directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Ile-de-France et de la préfecture de Seine-et-Marne.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux formé devant le tribunal administratif de Melun sis 43, rue du Général de Gaulle - case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Melun. le 28 OCT. 2016

Le Préfet



Jean-Luc MARX

La Déléguée départementale
de Seine-et-Marne



Hélène MARIE

Agence régionale de santé

IDF-2016-10-26-027

publication arrêté modifiant la dénomination et l'adresse du
CAMSP de Montrouge

*Autorisation de changement de dénomination et de délocalisation du CAMSP de
Châtillon-Montrouge géré par le CESAP*

ARRETE CONJOINT N° 2016 – 415

Portant autorisation de changement de dénomination et de délocalisation du Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de Châtillon-Montrouge, sis 20-22, boulevard de Stalingrad à Châtillon, géré par l'association « Comité d'Etudes, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées » (CESAP)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L312-1, L313-1, L314-3 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de justice administrative et notamment son article R312-1 ;
- VU** le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2012-577 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 21 décembre 2012 relatif à l'adoption du Programme Régional de Santé (PRS) Ile-de-France 2013-2017 ;
- VU** le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale 2013-2017 ;
- VU** l'arrêté n° 97-1812 du 21 juillet 1997 portant autorisation de création d'un centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de 100 places géré par l'association CESAP, dont l'implantation est prévue au 2, rue Robinson à Bagneux ;
- VU** l'arrêté n° 2002-1844 du 14 août 2002 du Préfet de la Région Ile-de-France portant extension de 100 à 150 places du centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) géré par l'association CESAP, sis 242, avenue Marx Dormoy à Montrouge par création d'une antenne ;
- VU** l'arrêté n° 2004-207 du 5 août 2004 modifiant l'article 2 de l'arrêté n° 2002-1844 relatif à l'autorisation de dispenser des soins aux assurés sociaux ;

- VU** la demande de l'association « CESAP », sise 62, rue de la Glacière à Paris 13ème, de délocaliser le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) au 20-22 boulevard de Stalingrad à Châtillon (92 320) (les locaux de l'antenne n'étant pas impactés par cette délocalisation) ;
- VU** la demande de conformité adressée par l'association « CESAP » le 22 avril 2016 à la Délégation départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et au Conseil départemental des Hauts-de-Seine ;
- VU** le procès-verbal en date du 9 septembre 2016 de la visite de conformité réalisée le 2 septembre 2016 donnant un avis favorable au transfert du CAMSP de Montrouge au 20-22, boulevard de Stalingrad à Châtillon (92 320) ;
- VU** la demande de l'établissement visant à modifier la dénomination de la structure suite au déménagement ;
- VU** la délibération du Conseil d'Administration du CESAP en date du 9 septembre 2016 ;

CONSIDERANT qu'une procédure d'expropriation a été engagée dans le cadre du projet du Grand Paris ;

CONSIDERANT qu'en contrepartie de l'expropriation, la Société du Grand Paris a indemnisé l'association afin de financer les frais de déménagement ;

CONSIDERANT que cette modification ne génère aucun surcoût pour l'assurance maladie.

ARRÊTENT

ARTICLE 1er :

L'autorisation visant à délocaliser le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) désormais dénommé « CAMSP de Châtillon-Montrouge », sis 20-22 boulevard de Stalingrad à Châtillon est accordée à l'association « Comité d'Etudes, d'Education et de Soins auprès des Personnes Polyhandicapées » (CESAP) dont le siège social est situé au 62, rue de la Glacière à Paris 13^{ème}.

ARTICLE 2 :

Le CAMSP accompagne des enfants deux sexes âgés de moins de six ans et présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux.

La capacité du CAMSP de Châtillon-Montrouge est de 165 places.

Le CAMSP est réparti sur deux sites :

- un site principal, sis 20-22 boulevard de Stalingrad à Châtillon, accueillant 115 enfants ;
- une antenne de 50 places, sise 55 Rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

ARTICLE 3 :

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS de l'établissement : 92 002 264 7

Code catégorie : 190
Code discipline : 900
Code fonctionnement (type d'activité) : 19
Code clientèle : 010

N° FINESS du gestionnaire : 75 081 582 1

Code statut : 61

ARTICLE 4 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance des autorités compétentes.

ARTICLE 5 :

Un recours peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

ARTICLE 6 :

Madame la Déléguée départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame la Directrice générale des services du Département des Hauts-de-Seine et Monsieur le Directeur général adjoint Responsable du Pôle Solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France et du département des Hauts-de-Seine.

A Paris, le 26 octobre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Pour le Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine,
et par délégation,
Le Directeur général adjoint
Responsable du Pôle Solidarités

Signé

Franck VINCENT

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

IDF-2016-11-21-006

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de
financement et sa répartition par financeur public du

*Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur
public du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs ATY pour l'année 2016*

**Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs
ATY pour l'année 2016**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

ARRETE n°

**fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public
du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs
géré par l'ATY pour l'année 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 361-1 et suivants, R. 314-106 et suivants et R. 314-193-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment son article 3 ;
- Vu** l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et aux services délégués aux prestations familiales ;
- Vu** le décret n° 2015-1864 du 30 décembre 2015 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- Vu** l'arrêté n° 2015097-0013 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris en date 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Florentin, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté n° 2016-0181F01C du 12 septembre 2016 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté du 12 août 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles, publié au Journal officiel de la République française du 24 août 2016, texte 13 sur 101 ;

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 PARIS CEDEX 13 - 01 40 77 55 00
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

Vu la décision d'autorisation budgétaire transmise par l'autorité de tarification par courrier en lettre recommandée avec avis de réception le 20 octobre 2016 clôturant les échanges effectués durant la procédure contradictoire ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'Association Tutélaire des Yvelines (ATY) sis 112 – 114 Avenue du Général Leclerc à 78220 VIROFLAY sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	190 222,11 €	2 766 148,59 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	2 152 269,08 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	423 657,40 €	
	Total des dépenses autorisées	2 766 148,59 €	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	2 419 527,64 €	2 766 148,59 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	282 460,00 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €	
	Total recettes autorisées	2 701 987,64 €	
	Report à nouveau N-2 (excédent)	64 160,95 €	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'Association Tutélaire des Yvelines (ATY) est fixée à **2 419 527,64 €**, **intégrant la reprise des résultats antérieurs à hauteur de 64 160,95 €**.

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, en application de l'article R. 314-193-1 du code de l'action sociale et des familles,

1° la dotation versée par l'Etat est fixée à **99,7 %**, soit un montant de **2 412 269,06 €** ;

2° la dotation versée par le département des Yvelines est fixée à **0.3 %**, soit un montant de **7 258,58 €**.

Article 4 :

La fraction forfaitaire égale, en application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, au douzième du montant de la dotation globale de financement, est égale à :

1° **201 022,42 €** pour la dotation mentionnée au 1° de l'article 3 du présent arrêté ;

2° **604,88 €** pour la dotation mentionnée au 2° de l'article 3 du présent arrêté ;

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié :

- au président de l'association gestionnaire du service ;
- au président du conseil départemental des Yvelines ;
- au directeur départemental de la cohésion sociale des Yvelines.

Article 6 :

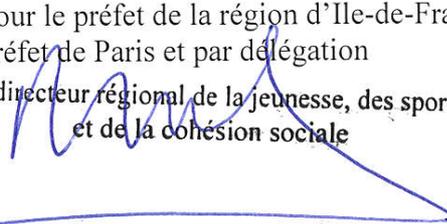
La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, sis 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris cedex 01, également dans un délai d'un mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

Article 7 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le **21 NOV. 2016**

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation
Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale


Pascal FLORENTIN

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

IDF-2016-11-21-007

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de
financement et sa répartition par financeur public du

*Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur
public du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs AXE MAJEUR pour l'année*

AXE MAJEUR pour l'année 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

ARRETE n°

**fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public
du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs
géré par l'AXE MAJEUR - ATM pour l'année 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 361-1 et suivants, R. 314-106 et suivants et R. 314-193-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment son article 3 ;
- Vu** l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et aux services délégués aux prestations familiales ;
- Vu** le décret n° 2015-1864 du 30 décembre 2015 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- Vu** l'arrêté n° 2015097-0013 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris en date 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Florentin, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté n° 2016-0181F01C du 12 septembre 2016 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté du 12 août 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles, publié au Journal officiel de la République française du 24 août 2016, texte 13 sur 101 ;

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 PARIS CEDEX 13 - 01 40 77 55 00
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

Vu la décision d'autorisation budgétaire transmise par l'autorité de tarification par courrier en lettre recommandée avec avis de réception le 21 octobre 2016 clôturant les échanges effectués durant la procédure contradictoire ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'AXE MAJEUR - ATM sis 2 Bis, Rue Pierre de Ronsard à 78200 MANTES LA JOLIE sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	78 482,73 €	1 881 872,82 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	1 463 067,09 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	340 323,00 €	
	Total des dépenses autorisées	1 881 872,82 €	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	1 487 491,73 €	1 881 872,82 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	341 000,00 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €	
	Total recettes autorisées	1 828 491,73 €	
	Report à nouveau N-2 (excédent)	53 381,09 €	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'AXE MAJEUR - ATM est fixée à **1 487 491,73 €**, **intégrant la reprise des résultats antérieurs à hauteur de 53 381,09 €**.

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, en application de l'article R. 314-193-1 du code de l'action sociale et des familles,

1° la dotation versée par l'Etat est fixée à **99,7 %**, soit un montant de **1 483 029,25 €** ;

2° la dotation versée par le département des Yvelines est fixée à **0.3 %**, soit un montant de **4 462,48 €**.

Article 4 :

La fraction forfaitaire égale, en application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, au douzième du montant de la dotation globale de financement, est égale à :

1° **123 585,77 €** pour la dotation mentionnée au 1° de l'article 3 du présent arrêté ;

2° **371,87 €** pour la dotation mentionnée au 2° de l'article 3 du présent arrêté ;

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié :

- au président de l'association gestionnaire du service ;
- au président du conseil départemental des Yvelines ;
- au directeur départemental de la cohésion sociale des Yvelines.

Article 6 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, sis 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris cedex 01, également dans un délai d'un mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

Article 7 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le **21 NOV. 2016**

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation

Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Pascal FLORENTIN

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

IDF-2016-11-21-008

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de
financement et sa répartition par financeur public du

*Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur
public du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs UDAF 78 pour l'année 2016*

UDAFA 78 pour l'année 2016

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

ARRETE n°

**fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public
du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs
géré par l'UDAF des Yvelines pour l'année 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 361-1 et suivants, R. 314-106 et suivants et R. 314-193-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment son article 3 ;
- Vu** l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et aux services délégués aux prestations familiales ;
- Vu** le décret n° 2015-1864 du 30 décembre 2015 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- Vu** l'arrêté n° 2015097-0013 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris en date 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Florentin, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté n° 2016-0181F01C du 12 septembre 2016 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté du 12 août 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles, publié au Journal officiel de la République française du 24 août 2016, texte 13 sur 101 ;

Vu la décision d'autorisation budgétaire transmise par l'autorité de tarification par courrier en lettre recommandée avec avis de réception le 20 octobre 2016 clôturant les échanges effectués durant la procédure contradictoire ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'UDAF des Yvelines sis 5 rue de l'Assemblée Nationale à 78000 VERSAILLES sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	124 162,23 €	1 933 908,05 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	1 652 734,49 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	157 011,33 €	
	Total des dépenses autorisées	1 933 908,05 €	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	1 483 908,05 €	1 933 908,05 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	450 000,00 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €	
	Total recettes autorisées	1 933 908,05 €	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'UDAF des Yvelines est fixée à **1 483 908,05 €**, intégrant la **reprise des résultats antérieurs à hauteur de 0,00 €**.

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, en application de l'article R. 314-193-1 du code de l'action sociale et des familles,

1° la dotation versée par l'Etat est fixée à **99,7 %**, soit un montant de **1 479 456,33 €** ;

2° la dotation versée par le département des Yvelines est fixée à **0.3 %**, soit un montant de **4 451,72 €**.

Article 4 :

La fraction forfaitaire égale, en application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, au douzième du montant de la dotation globale de financement, est égale à :

1° 123 288,03 € pour la dotation mentionnée au 1° de l'article 3 du présent arrêté ;

2° 370,98 € pour la dotation mentionnée au 2° de l'article 3 du présent arrêté ;

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié :

- au président de l'association gestionnaire du service ;
- au président du conseil départemental des Yvelines ;
- au directeur départemental de la cohésion sociale des Yvelines.

Article 6 :

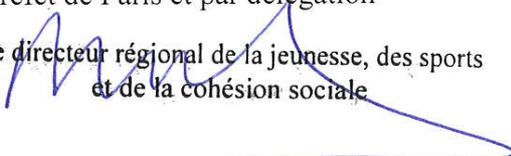
La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, sis 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris cedex 01, également dans un délai d'un mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

Article 7 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le **21 NOV. 2016**

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation


Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Pascal FLORENTIN

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

IDF-2016-11-21-011

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de
financement et sa répartition par financeur public du

*Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur
public du service mandataire judiciaire pour la protection des majeurs ATSM 77 pour l'année*
service mandataire judiciaire pour la protection des
majeurs ATSM 77 pour l'année 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

ARRETE n °

**fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public
du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs ATSM 77 pour l'année 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 361-1 et suivants, R. 314-106 et suivants et R. 314-193-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment son article 3 ;
- Vu** l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et aux services délégués aux prestations familiales ;
- Vu** le décret n° 2015-1864 du 30 décembre 2015 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- Vu** l'arrêté n° 2015097-0013 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris en date 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Florentin, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté n° 2016-0181F01C du 12 septembre 2016 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté du 12 août 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles, publié au Journal officiel de la République française du 24 août 2016, texte 13 sur 101 ;

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 PARIS CEDEX 13 - 01 40 77 55 00
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

- Vu** les propositions de modifications budgétaires transmises par courrier le 26 août 2016 ;
- Vu** le désaccord exprimé par la personne ayant qualité pour représenter l'ATSM77, par courrier transmis le 7 septembre 2016 ;
- Vu** les propositions de modifications budgétaires transmises par courrier le 27 septembre 2016 ;
- Vu** la décision d'autorisation budgétaire transmise par l'autorité de tarification par courrier en lettre recommandée avec avis de réception le 13 octobre 2016 clôturant les échanges effectués durant la procédure contradictoire ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs ATSM 77 sis, 7B rue Pierre Brun, BP 71829, 77018 MELUN CEDEX sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	200 567,56	3 525 544,56
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	2 927 316,00	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	397 661,00	
	Total des dépenses autorisées	3 525 544,56	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	2 957 429,20	3 525 544,56
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	510 532,00	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	49 260,00	
	Total recettes autorisées	3 517 221,20	
	Report à nouveau N-2 (excédent)	8 323,36	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du service ATSM 77 est fixée à **2 957 429,20 €**, intégrant la reprise des résultats antérieurs à hauteur de **8 323,36 €**.

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, en application de l'article R. 314-193-1 du code de l'action sociale et des familles,

1° la dotation versée par l'Etat est fixée à 99,7 %, soit un montant de 2 948 556,91 € ;

2° la dotation versée par le département de Seine-et-Marne est fixée à 0.3 %, soit un montant de 8 872,28 € ;

Article 4 :

La fraction forfaitaire égale, en application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, au douzième du montant de la dotation globale de financement, est égale à :

1° 245 713,08 € pour la dotation mentionnée au 1° de l'article 3 du présent arrêté ;

2° 739,36 € pour la dotation mentionnée au 2° de l'article 3 du présent arrêté ;

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié :

- au président de l'association gestionnaire du service ;
- au président du conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- au directeur départemental de la cohésion sociale de Seine-et-Marne.

Article 6 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, sis 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris cedex 01, également dans un délai d'un mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

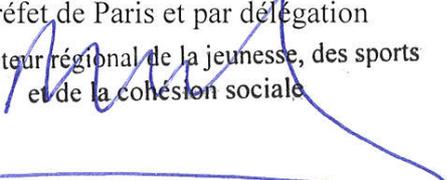
Article 7 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 21 NOV. 2016

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation

Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale


Pascal FLORENTIN

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

IDF-2016-11-21-009

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de
financement et sa répartition par financeur public du

*Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur
public du service mandataire judiciaire pour la protection des majeurs TUTELIA pour l'année*

service mandataire judiciaire pour la protection des
majeurs TUTELIA pour l'année 2016

PREFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

ARRETE n °

**fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public
du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs TUTELIA pour l'année 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 361-1 et suivants, R. 314-106 et suivants et R. 314-193-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment son article 3 ;
- Vu** l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et aux services délégués aux prestations familiales ;
- Vu** le décret n° 2015-1864 du 30 décembre 2015 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- Vu** l'arrêté n° 2015097-0013 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris en date 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Florentin, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté n° 2016-0181F01C du 12 septembre 2016 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté du 12 août 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles, publié au Journal officiel de la République française du 24 août 2016, texte 13 sur 101 ;

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 PARIS CEDEX 13 - 01 40 77 55 00
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

Vu la décision d'autorisation budgétaire transmise par l'autorité de tarification par courrier en lettre recommandée avec avis de réception le 27 septembre 2016 clôturant les échanges effectués durant la procédure contradictoire ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs TUTELIA sis, Chamlys, avenue Ampère, CS 60262, 77198 DAMMARIE LES LYS sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	149 358,55	2 733 561,58
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	2 165 467,25	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	418 735,78	
	Total des dépenses autorisées	2 733 561,58	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	2 157 360,58	2 733 561,58
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	540 198,00	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	26 003,00	
	Total recettes autorisées	2 723 561,58	
	Report à nouveau N-2 (excédent)	10 000,00	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du service TUTELIA est fixée à 2 157 360,58 €, **intégrant la reprise des résultats antérieurs à hauteur de 10 000,00 €.**

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, en application de l'article R. 314-193-1 du code de l'action sociale et des familles,

1° la dotation versée par **l'Etat** est fixée à 99,7 %, soit un montant de 2 150 888,50 € ;

2° la dotation versée par **le département de Seine-et-Marne** est fixée à 0,3 %, soit un montant de 6 472,08 € ;

Article 4 :

La fraction forfaitaire égale, en application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, au douzième du montant de la dotation globale de financement, est égale à :

1° 179 240,71 € pour la dotation mentionnée au 1° de l'article 3 du présent arrêté ;

2° 539,34 € pour la dotation mentionnée au 2° de l'article 3 du présent arrêté ;

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié :

- au président de l'association gestionnaire du service ;
- au président du conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- au directeur départemental de la cohésion sociale de Seine-et-Marne.

Article 6 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, sis 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris cedex 01, également dans un délai d'un mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

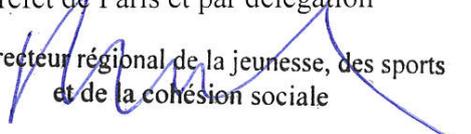
Article 7 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le

21 NOV. 2016

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation


Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Pascal FLORENTIN

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

IDF-2016-11-21-010

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de
financement et sa répartition par financeur public pour le
service mandataire judiciaire pour la protection des
majeurs UDAF 77 pour l'année 2016

Arrêté fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public pour le service mandataire judiciaire pour la protection des majeurs UDAF 77 pour l'année 2016

Arrêté



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

*Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

ARRETE n °

**fixant le montant de la dotation globale de financement et sa répartition par financeur public
du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs UDAF 77 pour l'année 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 361-1 et suivants, R. 314-106 et suivants et R. 314-193-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment son article 3 ;
- Vu** l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et aux services délégués aux prestations familiales ;
- Vu** le décret n° 2015-1864 du 30 décembre 2015 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- Vu** l'arrêté n° 2015097-0013 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris en date 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Florentin, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté n° 2016-0181F01C du 12 septembre 2016 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- Vu** l'arrêté du 12 août 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles, publié au Journal officiel de la République française du 24 août 2016, texte 13 sur 101 ;

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 PARIS CEDEX 13 - 01 40 77 55 00
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

Vu la décision d'autorisation budgétaire transmise par l'autorité de tarification par courrier en lettre recommandée avec avis de réception le 27 septembre 2016 clôturant les échanges effectués durant la procédure contradictoire ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs UDAF 77 sis, 56 rue Dajot, 77008 MELUN sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	75 947,54	1 675 606,72
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	1 436 535,04	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	163 124,14	
	Total des dépenses autorisées	1 675 606,72	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	1 346 103,72	1 675 606,72
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	329 503,00	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0,00	
	Total recettes autorisées	1 675 606,72	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du service UDAF 77 est fixée à **1 346 103,72 €**.

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, en application de l'article R. 314-193-1 du code de l'action sociale et des familles,

1° la dotation versée par l'Etat est fixée à 99,7 %, soit un montant de 1 342 065,41 € ;

2° la dotation versée par le département de Seine-et-Marne est fixée à 0,3 %, soit un montant de 4 038,31 € ;

Article 4 :

La fraction forfaitaire égale, en application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, au douzième du montant de la dotation globale de financement, est égale à :

1° 111 838,78 € pour la dotation mentionnée au 1° de l'article 3 du présent arrêté ;

2° 336,53 € pour la dotation mentionnée au 2° de l'article 3 du présent arrêté ;

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera notifié :

- au président de l'association gestionnaire du service ;
- au président du conseil départemental de Seine-et-Marne;
- au directeur départemental de la cohésion sociale de Seine-et-Marne.

Article 6 :

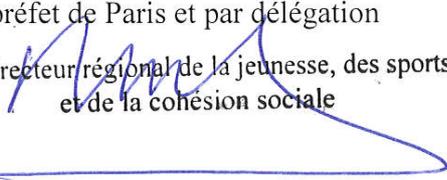
La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, sis 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris cedex 01, également dans un délai d'un mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

Article 7 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 21 NOV. 2016

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation


Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Pascal FLORENTIN

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de
la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2016-11-21-005

Décision n° 2016-123 du 21 novembre 2016 portant
affectation d'agents au sein du réseau régional des risques
particuliers liés à l'amiante

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ÎLE-DE-FRANCE

**Décision n° 2016-123 du 21 novembre 2016 portant affectation d'agents
au sein du réseau des risques particuliers liés à l'amiante en Ile-de-France**

**La directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi d'Ile-de-France,**

Vu l'article R 8122-9 du code du travail,

Vu l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale
des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter
du 5 septembre 2016,

Vu l'information du Comité Technique Régional d'Ile-de-France en date du 4 février 2014,

DECIDE :

Article 1^{er}

Sont désignés pour assurer un appui aux unités de contrôle et pour mener une action régionale en Ile de
France dans le cadre du réseau des risques particuliers liés à l'amiante les agents suivants :

- Véronique GODIN (unité départementale de Paris)
- Julie NARDIN (unité départementale de Paris)
- Cécile RIBOLI (unité départementale de Paris)
- Sébastien AGIUS (unité départementale de Seine-et-Marne)
- Damien CRAUK (unité départementale de Seine-et-Marne)
- Christine DETCHEVERRY (unité départementale de Seine-et-Marne)
- Jeanne LEMASSON (unité départementale des Yvelines)
- Alexandre AZARI (unité départementale des Hauts-de-Seine)
- Catherine FOMBELLE (unité départementale des Hauts-de-Seine)
- Jean-Louis OSVATH (unité départementale des Hauts-de-Seine)
- Thomas FOURNIER (unité départementale de Seine-Saint-Denis)
- Thierry JOURNET (unité départementale de Seine-Saint-Denis)
- Guy LEBON (unité départementale de Seine-Saint-Denis)
- Annie CENDRIE (unité départementale du Val-de-Marne)
- Benoît MAIRE (unité départementale du Val-de-Marne)

Article 2

La présente décision prend effet à la date de sa publication.

Article 3

Les décisions 2014-064 du 12 décembre 2014, 2015-021 du 24 février 2015, 2015-064 du 17 avril 2015 et 2015-119 du 23 novembre 2015 portant affectation d'agents au sein du réseau des risques particuliers liés à l'amiante en Ile-de-France sont abrogées.

Article 4

La directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 21 novembre 2016

La directrice régionale,



Corinne CHERUBINI

DIRECCTE Ile de France
19 rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de
la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2016-11-09-014

agrément Pole Emploi M Dautriat

décision portant agrément d'agent de pole emploi chargé de la lutte contre les fraudes

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

DECISION

portant agrément d'agents de Pôle Emploi chargés de la lutte contre les fraudes, afin de pouvoir dresser des procès verbaux aux infractions du code du travail, après assermentation.

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU la Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure
- LOPPSI - n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 105,

VU l'Article L 5312-13-1 nouveau du code du travail,

VU l'Arrêté du 16 juin 2011 relatif aux conditions d'agrément et d'assermentation des agents de Pôle emploi en charge de la prévention des fraudes,

CONSIDERANT la demande formulée par le Directeur général de Pôle Emploi en date du 3 octobre 2016

CONSIDERANT les éléments fournis à l'appui de la demande d'agrément, comprenant les pièces suivantes :

1° Une note signée de l'agent concerné indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance, sa situation de famille, ses diplômes et ses titres universitaires, ses domiciles successifs, la nature de son activité professionnelle et, le cas échéant, ses diverses activités professionnelles antérieures ;

2° Une déclaration sur l'honneur attestant que l'agent concerné n'a subi aucune condamnation pour crime ou délit ;

3° Un extrait de casier judiciaire n° 3 délivré depuis moins de trois mois ;

CONSIDERANT ainsi la valeur personnelle et les capacités professionnelles de l'agent concerné ;

DECIDE

Article 1^{er}

Monsieur **Jérôme DAUTRIAT** est agréé dans le cadre des dispositions ci-dessus référencées

Article 2

L'agrément accordé est valable pendant toute la durée d'exercice des fonctions au sein du service de prévention des fraudes de Pôle emploi auquel est affecté Monsieur **Jérôme DAUTRIAT**

Article 3

La présente décision sera notifiée au Directeur général de Pôle Emploi et à l'agent concerné

Article 4

Cette décision sera publiée au recueil des actes administratifs

Article 5

Le Directeur général de Pôle Emploi prendra les dispositions nécessaires en vue de la prestation de serment devant le Tribunal d'Instance

Fait à Aubervilliers le 09 NOV. 2016

**Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation, du Travail,
et de l'Emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE)**



Corinne CHERUBINI

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de
la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2016-11-09-013

agrément pôle emploi M Lanzafame

décision portant agrément d'agents de pole emploi chargés de la lutte contre les fraudes

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

DECISION

portant agrément d'agents de Pôle Emploi chargés de la lutte contre les fraudes, afin de pouvoir dresser des procès verbaux aux infractions du code du travail, après assermentation.

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** la Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure
- LOPPSI - n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 105,
- VU** l'Article L 5312-13-1 nouveau du code du travail,
- VU** l'Arrêté du 16 juin 2011 relatif aux conditions d'agrément et d'assermentation des agents de Pôle emploi en charge de la prévention des fraudes,

CONSIDERANT la demande formulée par le Directeur général de Pôle Emploi en date du 3 octobre 2016

CONSIDERANT les éléments fournis à l'appui de la demande d'agrément, comprenant les pièces suivantes :

1° Une note signée de l'agent concerné indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance, sa situation de famille, ses diplômes et ses titres universitaires, ses domiciles successifs, la nature de son activité professionnelle et, le cas échéant, ses diverses activités professionnelles antérieures ;

2° Une déclaration sur l'honneur attestant que l'agent concerné n'a subi aucune condamnation pour crime ou délit ;

3° Un extrait de casier judiciaire n° 3 délivré depuis moins de trois mois ;

CONSIDERANT ainsi la valeur personnelle et les capacités professionnelles de l'agent concerné ;

DECIDE

Article 1^{er}

Monsieur **Bruno LANZAFAME** est agréé dans le cadre des dispositions ci-dessus référencées

Article 2

L'agrément accordé est valable pendant toute la durée d'exercice des fonctions au sein du service de prévention des fraudes de Pôle emploi auquel est affecté Monsieur **Bruno LANZAFAME**

Article 3

La présente décision sera notifiée au Directeur général de Pôle Emploi et à l'agent concerné

Article 4

Cette décision sera publiée au recueil des actes administratifs

Article 5

Le Directeur général de Pôle Emploi prendra les dispositions nécessaires en vue de la prestation de serment devant le Tribunal d'Instance

Fait à Aubervilliers le 09 NOV. 2016

**Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation, du Travail,
et de l'Emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE)**



Corinne CHERUBINI

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de
la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2016-11-09-015

agrément Pole Emploi Mme Certain Thominot

décision portant agrément d'agent de pole emploi chargé de la lutte contre les fraudes

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

DECISION

portant agrément d'agents de Pôle Emploi chargés de la lutte contre les fraudes, afin de pouvoir dresser des procès verbaux aux infractions du code du travail, après assermentation.

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** la Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure
- LOPPSI - n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 105,
- VU** l'Article L 5312-13-1 nouveau du code du travail,
- VU** l'Arrêté du 16 juin 2011 relatif aux conditions d'agrément et d'assermentation des agents de Pôle emploi en charge de la prévention des fraudes,

CONSIDERANT la demande formulée par le Directeur général de Pôle Emploi en date du 3 octobre 2016

CONSIDERANT les éléments fournis à l'appui de la demande d'agrément, comprenant les pièces suivantes :

1° Une note signée de l'agent concerné indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance, sa situation de famille, ses diplômes et ses titres universitaires, ses domiciles successifs, la nature de son activité professionnelle et, le cas échéant, ses diverses activités professionnelles antérieures ;

2° Une déclaration sur l'honneur attestant que l'agent concerné n'a subi aucune condamnation pour crime ou délit ;

3° Un extrait de casier judiciaire n° 3 délivré depuis moins de trois mois ;

CONSIDERANT ainsi la valeur personnelle et les capacités professionnelles de l'agent concerné ;

DECIDE

Article 1^{er}

Madame **Nathalie CERTAIN-THOMINOT** est agréée dans le cadre des dispositions ci-dessus référencées

Article 2

L'agrément accordé est valable pendant toute la durée d'exercice des fonctions au sein du service de prévention des fraudes de Pôle emploi auquel est affectée Madame **Nathalie CERTAIN-THOMINOT**

Article 3

La présente décision sera notifiée au Directeur général de Pôle Emploi et à l'agent concerné

Article 4

Cette décision sera publiée au recueil des actes administratifs

Article 5

Le Directeur général de Pôle Emploi prendra les dispositions nécessaires en vue de la prestation de serment devant le Tribunal d'Instance

Fait à Aubervilliers le **09 NOV. 2016**

**Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation, du Travail,
et de l'Emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE)**



Corinne CHERUBINI

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de
la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2016-11-21-012

ARRETE DEFENSEUR SYNDICAL NOVEMBRE 2016

*arrêté modificatif portant publication de la liste des défenseurs syndicaux pour la région d'Ile de
France*

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

La direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi d'Ile de France

Arrêté modifiant l'arrêté du 29 juillet 2016

Portant publication dans la région d'Ile de France de la liste des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale

La directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région d'Ile de France,

Vu les articles 258 et 259 de la loi n° 2015-990 du 06 août 2015

Vu l'article L.1453-4 du code du travail ;

Vu le décret n°2016-975 du 18 juillet 2016 ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI, directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France à compter du 5 septembre 2016 ;

Vu l'arrêté Préfectoral n°IDF-2016-09-02-019 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2016-07-29-006 du 29 juillet 2016 fixant la liste des défenseurs syndicaux pour la région Ile de France ;

Vu les nouveaux dossiers de candidatures et les demandes de radiation déposés par les organisations syndicales et professionnelles ;

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes, dont les noms sont mentionnés sur la liste annexée au présent arrêté, sont habilitées pour l'ensemble de la région d'Ile de France (sauf restriction géographique mentionnée dans la liste), à exercer, à titre gratuit, des fonctions d'assistance ou de représentation devant les conseils de prud'hommes et les cours d'appel en matière prud'homale.

Article 2

La fin du mandat des personnes visées à l'article 1^{er} est fixée au 31 juillet 2020.

Article 3

La directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région d'Ile de France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Aubervilliers, le 21 novembre 2016

Pour le Préfet de la région d'Ile de France,
Préfet de Paris
Par délégation,

La directrice régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi



Corinne CHERUBINI

Annexe de l'arrêté du 21 novembre 2016

Liste des défenseurs syndicaux pour la période allant jusqu'au 31 juillet 2020

PARTIE I : Liste des défenseurs syndicaux présentés par les organisations syndicales de salariés						
NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
ABDOUN Abdel	adjoint des cadres hospitaliers	CFDT	IDF		CFDT Santé et Services sociaux 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 52 00
ABID Ridha	Agent de proximité	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77
ABOMES Rémy	technicien telecom	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
ABOULAICH Insaf	juriste	CGT	IDF		UL CGT 10 Rue Rouget de l'Isle 93160 Noisy le Grand	01 43 05 71 16
ABOUTAIB Nourredine	Conducteur de bus	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ADAM Lilla	chef de service	CGT	IDF		UL CGT 124 rue du 8 mai 1945 77290 Mitry Mory	01 64 27 69 51 06 89 93 27 03
AHAMED Mona	assistante d'éducation	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
AISSAOUI Elhafid	Employé	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
AIT OUALI Abder	retraité	UNSA	IDF sauf CPH Paris		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
AKTOUCHE Hichem Karim	chargé de mission	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 55 58 22
ALBISETTI Jérôme	pharmacien	CFE CGC	IDF sauf CPH Longjumeau		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora 91000 Evry cedex	01 60 78 58 49 ud91@urifcfcgc.fr
ALEXANDRE Dominique	chargé en propriété intellectuelle	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 81 44 02 34
ALIAS Sylvain	responsable associatif	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 72 27 25 27
ALLAIN Bernard	chef de projet informatique	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
ALLAL Maïssa	contractuelle	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe 95805 Cergy Pontoise	01 34 43 10 47 06 07 01 73 67
ALLEX Camille	juriste	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ALLIAUME Evelyne	formatrice	CFE CGC	IDF sauf CPH Nanterre		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
ALVES Philippe	agent RATP machiniste	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
AMEDEGNATO Mehenu Magloire	technicien Back Office	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 61 82 51 27
AMIRAT Karim	Personnel Navigant Commercial	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
AMORY Comeille	employé	CFDT	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 61 55
AMROUCH Badiaa	Secrétaire médicale	CFDT	IDF		CFDT Santé et Services sociaux 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 52 00
ANGEL Nadia	Attaché Ressources humaines	CGT	IDF		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
ANOUSONE Um	conseiller multi média	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 44 62 12 20
ANTAL Jean Emmanuel	PNT DGAC Pilote inspecteur	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 87 76 53 99
ANTENOR HABAZAC Catherine	assistante des ressources humaines	CGT	IDF		UL CGT 10 Rue Rouget de l'Isle 93160 Noisy le Grand	01 43 05 71 16
ANTERE Jean Paul	moniteur d'atelier	CFDT	IDF		UD 77 15 rue Pajol 77000 MELUN	01 60 59 06 60
ANTHIAN Fabrice	réceptionnaire	CGT	IDF		UL CGT 11 rue du 8 Mai 1945 93000 Bobigny	01 48 31 30 91
ANTONIADES Michel	electronicien	CGT	IDF		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboeuf BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
AOUADI Nadia	conseiller commercial	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
AOUIZERATE Didier	Agent de maitrise	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 2 rue de la Varenne 77000 Melun	06 07 50 27 12
ARCHILLA Geneviève	enseignante	CFDT	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 61 55
ARGUEYROLLES Odile	Coordinatrice	CFE CGC	IDF	92 Boulogne Billancourt	UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75
ARQUE Christophe	directeur de projet	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
AUBIN Philippe	éducateur spécialisé	CFDT	IDF		UD 77 15 rue Pajol 77000 MELUN	01 60 59 06 60

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
AUSTER Christelle	personnel navigant commercial	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
AUVRAY Frédéric	magasinier	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
AYDENIZ Burcu	cheffe de projet artistique	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
AZIB Daouia	monitrice éducatrice	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
AZOULAY Jean Pierre	retraité	CFTC	IDF		UD 91 12 place des terrasses de l'agora 91034 Evry cedex	01 60 78 10 99
AZZABI Malek	Juriste	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
AZZOUZI Amale	Opératrice de sureté aéroportuaire	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
BA Cheikhou	Echafaudeur	CGT	IDF		UL CGT 1, rue Pierre Curie 93350 Le Bourget	01 48 35 00 57
BACCA Claude	ingénieur cadre	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
BAGOE Daniel	retraité	CFDT	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 05
BAH DHY Guillaume	Employé	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
BAÏLICHE Khedidja	agent de service hotelier	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegtmontreuil@wanadoo.fr
BAKEROOT Bertrand	moniteur d'atelier ESAT	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 52 52 17 83
BAPTISTA GRILO José Francisco	chef d'équipe CE	UNSA	IDF sauf CPH Paris		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BARBERET Joel	Technicien de maintenance	CGT	IDF		UL CGT 26 avenue Gabriel Peri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
BARMIER Alain	Retraité	CGT	IDF		UD CGT La Rotonde 32_34 Av des Champs Pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 9 100 cgt.ud92@wanadoo.fr
BAROO Laurent	Employé Administra	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
BARREAU Alain	retraité	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
BARRET François	retraité	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfecgc.fr
BARROS Auguste Jacques	Chef d'équipe propreté	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
BARTHELEMY Philippe	responsable sécurité	CFDT	IDF sauf CPH Meaux		UD 77 15 rue Pajol 77000 MELUN	01 60 59 06 60
BASIC Alma	juriste	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
BASSA Sabrina	conducteur receveur	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BASSET Loïc	contrôleur de gestion	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
BAURIANNE Pascal	informaticien	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	07 83 65 98 91 ud75@cfcgce.fr
BAYOUD Alain	retraité	CGT	IDF		UL CGT 15 rue Pajol 77000 Melun	01 64 71 05 99 06 66 67 58 88
BAZU Mireille	profileur	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28
BEUCAMPS Annie	comptable	CGT	IDF sauf CPH Bobigny		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
BEAUVARGER Alain	retraité	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BEDOUET Vincent	Délégué Médical Spécialisé	FO	IDF		FO PHARMA 7 passage Tenaille 75014 PARIS	06 81 35 04 00 vincent.bedouet@pfizer.com
BEGHADI Nasser	conseiller technique	FO	IDF		UD 92 37 Rue Gay Lussac 92320 Chatillon	01 47 36 74 03 udfo92@orange.fr
BELAIBOUD Malek	cadre coordinateur des activités opérationnelles	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BELAÏD Mehenna	agent d'accueil et de surveillance	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 15 82 68
BELHADDAD Khalid	ingénieur télécom	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
BELHADJ SALAH Nabila	marketing digital business development	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 80 25 73 65
BELHADJ Salem	intérimaire	CGT	IDF		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
BELKACEMI Malik	Chef d'équipe	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
BELLOISEAUX Vincent	postier permanent syndical	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 64 28 88 77
BEN AMAR Amine	Cadre Ingénieur	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 14 85 18 79
BEN CHOUAIA Abdelkader	conseiller de vente	CFTC	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47
BEN EL KHEZNADJI Abdel Ghani	Ouvrier d'encadrement	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 13 97 50 84

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
BENABBOU Mohamed-El-Amin	Gestionnaire	CGT	IDF		UL CGT 1, rue Pierre Curie 93350 Le Bourget	01 48 35 00 57
BENBAN Robert Philippe	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 19 3716 65
BENFADDOUL Abdelmajid	Conducteur	CGT	IDF		UL CGT Val d'Oise Est 47/51 Avenue de la Division Leclerc 95200 Sarcelles	07 82 73 34 54
BENJELLOUN Abdelali	Consultant	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora 91000 Evry cedex	06 18 71 35 83
BENJRADIA Rachida	Agent de sûreté aéroportuaire	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
BENOTHMAN Mohamed Ali	employé libre service	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BENSAADA Hassen	sans profession	CGT	IDF		UL CGT 3 Place Victor Hugo Quartier Champter du Coq 91000 Evry	01 60 78 11 42
BENSIMON Alain	ingénieur commercial	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
BERROCHE Denis	employé libre service	CGT	IDF sauf CPH Nanterre		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
BERTE Sylvain	conseil en assurances	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BERVAS Gérard	retraité	CFE CGC	IDF sauf CPH Paris		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr
BESSION François	Directeur d'hôtel	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
BETIS Frédéric	ingénieur	FO	IDF		UD 95 38 Rue d'Eragny 95310 Saint Ouen l'Aumone	01 30 32 04 44 fredbet95@gmail.com
BIDAN Eric	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 75 60 05 29
BILLE EPEE Samuel	agent de sécurité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 59 37 46 32
BILLION Philippe	ingénieur	CFDT	IDF		CFDT Ile de France 78 rue de Crimée 75019 PARIS	01 42 03 89 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
BINET Frédéric	mandataire judiciaire	CFDT	IDF		CFDT Santé et Services sociaux 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 52 00
BLANCHARD Michel	Retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 / 06 71 33 21 01
BLANCHE BARBAT Romain	Agent SNCF	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 42 05 00 82
BLANCHOT Régis	Postier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 18 79 99
BLE Ouloua Yvonne	Monitrice Educatrice	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 26 17 93 44
BLOCH Richard	Retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
BLOUCH Jean Pierre	agent territorial	CGT	IDF		UL CGT 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet	01 43 63 58 32
BOILLY Michel	retraité	CFDT	IDF		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44
BOILOT Valéry	agent SNCF	CGT	IDF		UL CGT 199 Avenue Jean Lolive 93500 Pantin	01 41 71 38 31
BOISSONNET Christophe	Gérant	CFTC	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 76 22
BOL Jean-Pierre	Chef de projet informatique	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BONNEAU Christelle	Hotesse de caisse	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 01 64 71 05 99
BONNET Philippe	Contrôleur flasheur	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
BONNOT Philippe	responsable bureau d'études	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
BONNOUVRIER Michel	technicien aéronautique	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
BONTEMPS Richard	chef de magasin	CGT	IDF		UL CGT 19 Rue du Muguet 78120 Rambouillet	01 34 83 27 14 unionlocalecgt.cgt@neuf.fr
BORDES Gregory	Juriste	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00
BOUAKEUR Fares	ingénieur	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
BOUAZZA Samir	Conducteur	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BOUCABEILLE Guy	responsable technique	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegtmontreuil@wanadoo.fr
BOUCHET Denis	ingénieur	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 72 45 36 86 ud75@cfecgc.fr
BOUDJEMLINE Lyes	Agent Sécurité Incendie	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 46 82 32 25
BOUFFART Pascal	Econome	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 06 66 67 58 88
BOUGE Viencent	Postier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 03 62 22 99
BOUGHANEM Abdel	contrôleur de vol	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28
BOULOGNE Ludger	adjoint responsable logistique	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BOUREZEMA Karim	Agent de Maîtrise	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 95 31 36 31
BOURRE Christine	Cadre en informatique	CFTC	IDF		UD 78 57 Boulevard de la reine 78000 Versailles	01 39 50 16 45
BOUVARD Philippe	employé de commerce	CFDT	IDF sauf CPH Fontainebleau		UD 77 15 rue Pajol 77000 MELUN	01 60 59 06 60
BRAHIMI Ben	Plombier	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77
BRAJEUL Soisic	Directrice Ressources Humaines	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	01 39 53 84 90
BRAND Pascal	retraité	CFTC	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	06 61 12 12 48
BRAOUNI Mustapha	Employé commercial	CGT	IDF		UL CGT 26 avenue Gabriel Peri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
BRAZ CARREGA Jean Paul	Technicien telecom	CFTC	IDF		SICSTI CFTC 34 quai de loire 75019 Paris	06 52 76 97 49
BRISSEON Chantal	retraîtée	CFE CGC	IDF sauf CPH Créteil	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfecgc.fr
BROCHE Dominique	Retraité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 75 79 65 58
BRUNEEL Frédéric	conducteur de travaux	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 71 21 44 23
BRUNELLIERE Arthur	juriste	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
BUFFARD Béatrice	Juriste	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 10 89 41 83
BUFFET Georges	consultant	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
BUHALLOT M'hamed	Employé	CFDT	IDF sauf CPH Paris		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
BURAZER Laurent	coordinateur de projet industriel	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
BURNEL Patrick	Enseignant	CFTC	IDF		33 avenue Andmée 94100 Saint Maur des Fossés	01 44 85 22 22 snepl@yahoo.fr contact-75@cftc-paris.fr
BUTIN Patrick	programmeur dessinateur	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 32 88 34 86
CADEL Jean Luc	Ingénieur	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC I rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75
CADOUX Thierry	agent qualité contrôleur industriel	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
CAILLAUD Alain	maquettiste-PAO	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
CAIX Annick	assistante de direction	CFDT	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 61 55
CALLIOT Christophe	informaticien	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 83 53 70 61
CAMARA Moussa	Responsable technique	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
CAMBONIE Christelle	assistante de direction	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
CAPUS Laurent	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 23 92 51 59
CARAMAN Nelly	aide soignante	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 85 55 69 95
CARDEAU Alain	directeur de projet informatique	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
CARIOU Loic	informaticien	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 44 62 12 20

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
CARITE Claudy	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Longjumeau		UD 91 12 place des terrasses de l'agora 91007 Evry	01 60 78 32 67
CARLIER Dominique	Journaliste	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 26 80 06 76
CARON Stéphane	magasinier	CGT	IDF		UL CGT 26 Avenue Gabriel Péri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
CARPENA FERON Magali	cadre professionnel la poste	CGT	IDF		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
CARPENTIER Pascal	gardien d'immeuble	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
CARRENO Daniel	retraité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	07 81 14 46 80
CARRERE Christophe	cadre transport mouvement cheminot	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
CASSIER Daniel	retraité	CFE CGC	IDF	78	UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	01 39 53 84 90 ud78@urifecgc.fr
CATORC Jean Claude	informaticien	CGT	IDF		UL CGT 89 Rue Jules Ferry 78140 Velizy Villacoublay	01 39 46 29 12 ul.cgt.velizy@wanadoo.fr
CHAKALI Saad	assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	CGT	IDF		UL CGT 1 Rue Léo Delibes 93150 Le Blanc Mesnil	01 48 65 70 31
CHAKIR Aicha	conseillère clientèle	CFDT	IDF		UD 75 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 25
CHALMIN Sophie	responsable ressources humaines	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 81 44 97 67 ud75@cfecgc.fr
CHAMPION Patrick	électricien	CGT	IDF		UL CGT 26 Avenue Gabriel Péri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
CHARLEC Marie Danièle	chef de projet SI	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 62 74 03 86 ud75@cfecgc.fr
CHARLES Patrick	cuisinier	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
CHARPENTIER Jean Max	retraité	CGT	IDF sauf CPH Nanterre		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
CHAUSSIN Marc	agent d'encadrement	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	06 74 41 36 13 chaussinmarc@gmail.com
CHEMLA Franck	agent RATP	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
CHEVAL Thomas	Chargé de mission	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
CHEVILLON Maryse	retraîtée	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
CHEVOT Jean-Claude	technicien mètreur en retraite	CGT	IDF		UL CGT cité administrative Mont Thabor 77377 Meaux	01 60 23 01 20 09 50 51 77 10
CHEVREUX Elodie	personnel navigant commercial	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
CHLAIT Khadija	agent de maitrise contrôle qualité	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
CHU Marc	directeur de projet	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr
CICUTO Jean Marc	vendeur	CFTC	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47
CID Carmen	DOCUMENTALISTE	CGT	IDF		UD CGT La Rotonde 32_34 Av des Champs Pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00 cgt.ud92@wanadoo.fr
CISSOKO Moise	employé	CFDT	IDF sauf CPH Paris		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
CLAIR Alain	secrétaire administratif	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
CLAIRET Christian	retraité	CGT	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
CLAUDIC Laetitia	Hotesse de l'air	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
CLEMENT Benoit	responsable associatif	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 89 38 00 56
CLINCO Michel	chargé de mission	CFDT	IDF sauf CPH Bobigny		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
COLARD Matthieu	Agent de service	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 42 05 00 82
COLDEFY Nathalie	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 23 45 09 24
COMMET Jean-Pierre	retraité des transports maritimes	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
CONAN Jean François	Organisateur bancaire	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 51 75 98 27
COQUELIN Philippe	ingénieur	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
CORAL Emmanuel	caissier vendeur	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 86 04 44 31
CORDIN Daniel	Retraité	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
CORNU Cindy	employée libre service	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe 95805 Cergy Pontoise	01 34 43 10 47 06 07 01 73 67
CORTES Michel	retraité	CFE CGC	IDF	78	UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	01 39 53 84 90 ud78@urifcfcgc.fr
COSTA MORGADO Jorge	opérateur chimie	CFDT	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 61 55
COSTET François	steward	CFDT	IDF sauf CPH Villeneuve-Saint-Georges		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
COUBRONNE Benjamin	Agent de sécurité	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
COULIBALY Abdoulaye	Consultant Informatique	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 32 68 49 82
COULIBALY Hatoufoune	Conseillère sociale	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
COULIBALY Marie Christine	agent de service hotelier	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
COURTIN Sandrine	Responsable Achats	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 06 08 57 00 71
COURTOIS COURRET Laurent	chef d'équipe	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 50 34 31 82
COUTINHO DIAS Daniel	Equipier d'étage	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
CROS Alain	retraité	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora 91000 Evry cedex	01 60 78 51 49 ud91@urifcfcgc.fr
CRUSSON Didier	secrétaire juridique	FO	IDF sauf CPH Villeneuve-Saint-Georges		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	01 49 80 94 94 didier-crusson.fo94@wanadoo.fr
CRUVEILLIER Jacques	gestionnaire de contrat	CFDT	IDF		CFDT ILE DE France 78 rue de Crimée 75019 PARIS	01 42 03 89 00
DA ENCARNACAO Alice	Enseignante	CGT	IDF		UL CGT 26 avenue Gabriel Peri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
DA SILVA FARIA Antonio	Employé	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
DA SILVA JULIAO	Chargé de recrutement	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
DACHEUX Olivier	secrétaire général	CFDT	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 61 55

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
DAHMANI Ionis	cadre informatique	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
DAIRE Jean-Michel	retraité	CGT	IDF sauf CPH de Melun		Syndicat UFICT CGT IBM Paris Banlieue 277 rue de Charenton 75012 Paris	06 84 87 46 68
DALENCOURT Alain	retraité	CGT	IDF		UL CGT 19 rue de la Vaucouleurs 78711 Mantes la Ville	01 30 33 59 91 ul.cgt.mantes@wanadoo.fr
DALONNEAU Laurent	technicien avion	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DARSY Marc	Ouvrier	CGT	IDF		UL CGT 19 Rue du Muguet 78120 Rambouillet	01 34 83 27 14 unionlocalecgt.cgt@neuf.fr
DAUTHUILLE Dominique	responsable de parc automobiles	UNSA	IDF sauf CPH Longjumeau		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DAUTREPPE Arnaud	Commerce	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DE BIASI Hervé	steward	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DE DUYVER Frédéric	police de transport	CGT	IDF		UL CGT Espace Lafayette 10 bis rue de l'Aître 77120 Coulommiers	01 64 03 54 85 06 73 34 65 02
DE FRANCO Michel	informaticien	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
DE JESUS DEGADO Nadina Jose	aide soignante	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DE NOIRON Véronique	déléguée médicale	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DE SOUSA Alfredo	juriste	CFDT	IDF sauf CPH Paris		UD 75 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 25
DE WILDE GHIKH Laurence	Agent RATP	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DECASTEL Pascaline	adjointe chef de magasin	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DEFOIN Rémy	directeur des opérations CGLIB	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DEGL'INNOCENTI Stéphane	éducateur spécialisé	SOLIDAIRES	IDF	93	SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 25 73 33 11
DEGOUSEE Laurent	animateur commerce	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 55 58 22
DEL MASCIÒ Gérard	agent EDF/RTE en inactivité de service-retraité	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DELAHAYE Christian	consultant	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
DELAMARE Roman	Steward	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 75 34 15 37
DELATTRE Hervé	Permanent CGT	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 95 53 62 19
DELCOURT Jean Louis	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44
DELPORTE Serge	cadre de direction	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DELPUECH Eric	chauffeur livreur PL	CGT	IDF sauf CPH Bobigny		UL CGT 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet	01 43 63 58 32
DELTON Liliane	assistante maternelle	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DELUMBEE Richard	cuisinier	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
DELVAL Marc	technicien SAV	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy saint Christophe 95805 Cergy Pontoise	01 34 43 10 47 06 07 01 73 67
DEMBELE Makan Oulé	agent de manutention nettoyage	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28
DEMEULEMESTER Claude	ingénieur docteur ès sciences	CGT	IDF sauf CPH Créteil		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
DENEANU Arthur	Consultant	FO	IDF		UD FO 92 37. rue Gay Lussac 92320 CHATILLON	01 47 36 74 03 udfo92@orange.fr
DENOYELLE Jean-François	Agent SNCF	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 34 57 55 38
DEQUEKER Thierry	privé d'emploi	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DERAIN Michel	retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DESCHE-ZIZINE Patrick	ARTISTE MUSICIEN	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 2 101
DESSAINTE Michel	Ingénieur Informaticien	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00
DESTIERDT Denis	retraité	FO	IDF		UNION REG PARIS NORD 185, rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS	01 55 31 51 60 dd.enzo@hotmail.fr
DEVOCELLE Jean-Marc	Manipulateur ERM	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 81 45 10 66

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
DI PONZIO Antony	Conseiller commercial	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 35 51 53 89
DIA Hamidou	Ambulancier	CGT	IDF		UL CGT 30 Rue Ambroise Croizat 93400 SAINT OUEN	01 40 11 53 32
DIAGNE Youssoupha	Ouvrier Nettoyage	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 50 76 05 90
DIAGOURAGA Mahamadou	Chauffeur Poids Lourds	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
DIAKHATE Fode Moussa	secrétaire	CGT	IDF		UL CGT 26 Avenue Gabriel Péri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
DIAKITE Diourou	agent de maitrise	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 79 02 81 77
DIALLO Aminata	Responsable digitalisation chez orange	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC I rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75
DIANE Adama Sory	chef d'équipe	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe 95805 Cergy Pontoise	07 57 36 50 38
DIAS Nadra	chef de caisse	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DIEDHIOU Adama	chef d'équipe machiniste	CFTC	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47
DIERICKX Alain	Chef de projet informatique	CFTC	IDF		SICSTI 39 quai de Loire 75019 Paris	09 81 42 02 77 sicsti@free.fr
DINVILLE Christian	cadre	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
DJIBONGO Patrick	Employé	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
DJIKI Dieudonné	consultant	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr
DJURDJEVIC Sladjane	Salarié associatif	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 55 58 22
DOMONT Stéphane	Agent de conduite	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 51 16 04 22
DOS SANTOS Alix	commis de cuisine	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DOS SANTOS Antonio	Formateur	CGT	IDF		UL CGT 30 Rue Ambroise Croizat 93400 SAINT OUEN	01 40 11 53 32
DOS SANTOS Fabienne	commis de cuisine	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
DOS SANTOS Formosinda	Conseillère Bancaire	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 62 30 00 30

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
DRAVERS Fabienne	marketing	CFDT	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44
DRAYTON Jeanne	Technicienne Robinetterie	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 52 47 07 69
DRIDI Kamel	responsable telecom	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
DRISSI Fatima	Analyste	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00
DUBOUCHAUD Gilles	employé administratif	CGT	IDF		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboeuf BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
DUCOIN Ludovic	rédauteur	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DUGUET Yves	retraité	CGT	IDF		UL CGT 7 Avenue Jean Lebas 93140 Bondy	01 48 47 80 64
DULIEU Bertrand	Formateur pour Adultes	SOLIDAIRES	IDF	93-95-75	SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 07 42 18 70
DUMAS Benoit	Personnel Navigant Commercial	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
DUMAY Dominique	Chef de cabine	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 62 18 64 49
DUPUITS Patrick	Educateur spécialisé	SOLIDAIRES	IDF	93	SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 33 25 30 93
DUROSSEAU CHRISTIAN	conseiller professionnel	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
DUSSOYE Om Anand	responsable exploitation	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe 95805 Cergy Pontoise	01 34 43 10 47 06 07 01 73 67
DUTOIT Bernard	retraité	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 60 57 74 43 ud75@cfcgc.fr
DWEK Isaac	retraité	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
EL ACHKAR Samy	retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
EL AMMARI Mohamed	Opérateur de sureté aeroportuaire	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
EL GHALI Mohamed el Mahfoud	Chargé de mission logistique	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG cedex	01 48 17 74 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
EL GUERGUARI Benyoucef	Chef de poste	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
EL MAHDI Zohra	opératrice de traitement	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegtmontreuil@wanadoo.fr
EL MATOUSSI Makram	Agent SNCF	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 42 05 00 82
EL MHAMDI Hamid	cadre informatique	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
EL OUEZRHARI Houcine	Informaticien	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ERNOU Yannick	Machiniste	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
ERRAAI Saïd	responsable de magasin	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
EVAIN Philippe	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 95 68 65 03
EYCHENNE Lucile	sans emploi	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 64 35 96 88
FAUCHEUX Patrice	retraité	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegtmontreuil@wanadoo.fr
FAVE Geneviève	agent EDF	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
FAVE Geneviève	Salariée EDF	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
FEKAR Abdelkader	technicien	CGT	IDF sauf CPH Nanterre		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
FELLAH Soulikha	assistante sociale	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
FERMAN Hircac	Magasinier	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
FERREIRA Pascal	Agent SNCF	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 03 48 43 14
FERREIRA Régine	Gestionnaire de Sinistre	CGT	IDF		UD CGT La Rotonde 32_34 Av des Champs Pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00 cgt.ud92@wanadoo.fr
FIEMS Jean Claude	Régisseur Général	CGT	IDF		UD CGT La Rotonde 32_34 Av des Champs Pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00 cgt.ud92@wanadoo.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
FIGUIERE Claude Alain	cadre opérationnel la poste	CFDT	IDF sauf CPH Bobigny		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00
FLAQUIERE Thierry	technicien d'opérations d'assurances	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
FLORIN Alain	photographe sans emploi	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
FORA Florence	Responsable assurances	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc.fr
FORESTIER Michel	technicien	CGT	IDF		UL CGT 19 Rue de la Vaucouleurs 78711 Mantes la ville	01 30 33 59 91 ul.cgt.mantes@wanadoo.fr
FORTIN Gérard	agent SNCF	CGT	IDF		Fédération des cheminots 263, rue de Paris case 546 93515 Montreuil	01 55 82 84 26 droits@cheminotcgt.fr
FOUACHE Huguette	technicienne de banque	CFE CGC	IDF sauf CPH Paris		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfeceg.fr
FOURNIER Jocelyne	secrétaire agent administratif	CGT	IDF		UL CGT Espace Lafayette 10 bis rue de l'Aître 77120 Coulommiers	01 64 03 54 85 06 73 34 65 02
FRANCAL Claude	ingénieur	CGT	IDF sauf CPH de Longjumeau		UL CGT 14 rue du Chemin des Femmes 91300 Massy	01 69 32 15 76
FREBOURG épouse VIOLATE Monique	retraîtée	CGT	IDF sauf CPH Saint Germain en Laye		UL CGT 4 rue Claude Debussy 78340 Les Clayes sous bois	01 30 55 79 03 ul.cgt-lesclayes@orange.fr
FRISULLI Jean Louis	postier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 18 79 99
FROMNTEL Eliane	retraîtée	CFDT	IDF sauf CPH Bobigny		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 05
FROMNTIN Eric	journaliste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
FRUCHARD Christian	Cameraman	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 32 20 55 88
GABAROUM Laurent	cadre professionnel	FO	IDF		UD 92 37 Rue Gay Lussac 92320 Chatillon	01 47 36 74 03 udfo92@orange.fr
GACHE Jean Pierre	retraité	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegmontreuil@wanadoo.fr
GAILHAC Benoit	détaché syndical (délégué national CFE énergies)	CFE CGC	IDF sauf CPH Créteil	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
GAILLARD Jean-Luc	Responsable point de vente	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
GALANI Christian	Agent de sécurité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 67 17 12 37

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
GALY Jean-Paul	retraité	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 63 31 95 02 ud75@cfecgc.fr
GANDILHON Christophe	cadre technique de l'environnement	FO	IDF sauf CPH Nanterre		UD 92 37 Rue Gay Lussac 92320 Chatillon	01 47 36 74 03 udfo92@orange.fr
GARRIDO Damien	marketing	CFTC	IDF		UD 92 61 jardins de Boieldieu La Défense 8 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cfic92.fr
GASPARD ARISTHEE Charles	Agent SNCF	CFTC	IDF		UD 75 5 Avenue de la porte de Clichy 75017 Paris	01 44 85 22 22 juristecftcgaspard@laposte.net
GAUTHERIN Stéphane	chauffeur PL	CFTC	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47
GERARD Stéphanie	responsable commerciale	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
GERMANY Moïse	Technicien support	CGT	IDF		UL CGT Val d'Oise Est 47/51 Avenue de la Division Leclerc 95200 Sarcelles	06 84 62 43 60
GERME Charles	technicien moyens généraux	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
GHORAYEB Tony	cadre finances	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 31 51 29 69 ud75@cfecgc.fr
GHOUL Farhat	Employé	CFDT	IDF sauf CPH Paris		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
GIBIER Sophie	Formatrice	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	01 39 53 84 90
GILARDI ORTOLE Elsa	Personnel Navigant Commercial	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
GIRAUDON Bruno André	cadre	CFTC	IDF sauf CPH Paris		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47
GIROD Yves	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Créteil		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	01 43 99 10 50
GOLDSTEIN Sylvain	sans emploi	CGT	IDF		UL CGT 11 rue du 8 Mai 1945 93000 Bobigny	01 48 31 30 91
GOMEZ Alain	directeur d'exploitation	CFE CGC	IDF sauf CPH Paris		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr
GOMMARD Philippe	Conducteur d'installation	CGT	IDF		UL CGT 34 avenue Paul raoul 78130 Les Mureaux	01 30 22 05 53 ulcgtlesmureaux78@orange.fr
GONCALVES Manuel	technicien logistique	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
GONCALVES VIEIRA Karine	contrôleur de travaux	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifecgc.fr
GORGI France	médiatrice/juriste	CFDT	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD 75 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 25
GRANGER Louise	juriste	CFDT	IDF		UD 75 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 25
GRANVILLE Samira	chargée de clientèle	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 15 02 78 39
GRATACAP Michel	ingénieur informaticien	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
GREBIL Joel	délégué médical	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
GRILLON Augustin	chargé d'études statistiques	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
GRIMALDI Thierry	réfèrent assurance maladie	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
GRIS Alain	retraité	CGT	IDF		UL CGT Av André Gauthier 911450 Etampes	01 64 94 33 00
GROS Christophe	juriste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifecgc.fr
GRUDE Patrick	chef de car cadre audiovisuel	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
GUASTALLI Antoine	retraité	FO	IDF sauf CPH Longjumeau		UD 91 12 Place des terrasses de l'agora 91034 Evry cedex	01 60 78 15 57 udfo91@gmail.com
GUEDIN Marlène	gestion cadre en ressources humaines	CGT	IDF		UL CGT 60 Avenue Blanche de Castille 78300 Poissy	01 39 79 14 20 ulcgyvelinesnord@wanadoo.fr
GUEDON Eric	Chef de Cabine	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
GUERDOUX Patricia	retraîtée banque-assurance	CGT	IDF sauf CPH Meaux		UL CGT Espace Lafayette 10 bis rue de l'Aître 77120 Coulommiers	01 64 03 54 85 06 73 34 65 02
GUERZIZE Lazhar	sans profession	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
GUESSOUM Claude	magasinier cariste	CGT	IDF		UL CGT Bourse du travail 2 rue Simone de Beauvoir 77186 Noisiel	01 64 26 09 94 06 44 03 15 92
GUEVELLOU Gilles	Monteur GTR	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 01 60 63 69 69

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
GUEZ Gonzague		CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 37 61 23 66 ud75@cfecgc.fr
GUIGNANT Sébastien	Assitant manager	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
GUILLARD Mathias	fonctionnaire de police	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
GUILLEREY Bernard	Technicien	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 70 93 61 51
GUILLOU Sylvie	Personnel Naviguant Commercial	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
GUILLOUD PINCHEMEL Eliane	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Versailles		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
GUIOLET Chantal	auditeur SI juriste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 2 rue de la Varenne 77000 Melun	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
HA KIM-ZAIRE Tuyen	Informaticienne	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 25 08 46 82
HACHIMI Sabrya	cadre commercial	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
HACVILLE Patrice	employé commercial	FO	IDF		UD 92 37 Rue Gay Lussac 92320 Chatillon	01 47 36 74 03 udfo92@orange.fr
HADDAD Bassem	Ingénieur Consultant	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 09 99 11 05
HADDOUCHE Lhyass	Conducteur de Bus	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
HADJOU Saddek	cadre	CGT	IDF		UL CGT 60 Avenue Blanche de Castille 78300 Poissy	01 39 79 14 20 ulcgyvelinesnord@wanadoo.fr
HAIMAD Nassira	manutentionnaire	CFTC	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	06 61 12 12 48
HAMOUCHE Abdelkrim	Formateur	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
HAMOUR Omar	chauffeur poids lourds	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28
HARACHE Bruno	retraité	CFE CGC	IDG		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66
HARDY Julien	Responsable Secteur logistique	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 85 53 73 74

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
HARRAOUI Imane	Permanente syndicale	CFTC	IDF		Syndicat CFTC 1 quai du point du jour 92100 Boulogne	06 16 70 82 49 01 41 41 12 42
HASSAN Olivier	Ingénieur	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 22 09 50 91
HASSOUN Martine	Journaliste	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 10 52 51 85
HETZEL Henri	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Nanterre		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
HEURTAULT Nadia	retraîtée	CFTC	IDF sauf CPH Paris	IDF sauf 75	UD 78 57 Boulevard de la reine 78000 Versailles	01 39 50 16 45
HEZAMI Sofien	Attaché Commercial	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
HILAIRE Yann	consultant	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
HIRLES Henry	chauffeur poids lourds	CFTC	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	06 61 12 12 48
HLAOUI Aouatef	Administratrice de formation	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 66 41 57 43
HOUBINE Jérôme	Responsable Département RH et contrôle de gestion	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75
HOUEMENT Aline	Gérante adjointe	CFTC	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 76 22 aline.houement@sfr.fr
HOUDJAL Sliman	plombier agent de maîtrise	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
HUGONET Xavier	consultant	CFE CGC	IDF	78	UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	01 39 53 84 90 ud78@urifcfcgc.fr
HUOT Jean-Louis	retraité	CFE CGC	IDF	78	UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	01 39 53 84 90 ud78@urifcfcgc.fr
HUYGENS Marc	régleur	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe 95805 Cergy Pontoise	01 34 43 10 47 06 07 01 73 67
HUYGHUES BEAUFOND Claude	Assureur	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 claud_beaufond@yahoo.fr
IADADAIN Kader	ingénieur consultant en informatique	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
IBARA Nathalie	Secrétaire d'Agence	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 60 59 67 28
ISMAIL Bassem	chargé de recouvrement	CFDT	IDF sauf CPH Nanterre		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
JAAOUAR Mohammed	retraité fonction hospitalière	CGT	IDF		UL CGT Le village Bat 14 Rue Ambroise Croizat BP 10043 95340 Persan	06 95 02 48 12
JACOPS Guy	Chargé de mission	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
JACQUEAU Etienne	Ingénieur d'études	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr etienne.jacqueau@gmail.com
JAIHOURES Marie Christine	juriste	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
JELASSI Naïma	Responsable de site	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
JESENBARGER Philippe	organisateur conseil informatique	CFTC	IDF sauf CPH Nanterre		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
JONES GIEZENDANNER Jennifer	officier pilote	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	01 49 89 24 00
JOSEPH Serge	retraité	CGT	IDF		UL CGT cité administrative Mont Thabor 77377 Meaux	01 60 23 01 20 09 50 51 77 10
JOURNEE Hervé	Employé de banque	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 70 31 88 14
JOVET Anne Marie	demandeur d'emploi	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66
JULIEN Philippe	agent technique	CGT	IDF		UL CGT 19/21 rue Jacques Ducloux 93600 Aulnay sous bois	01 48 66 32 41
JUVIN Frédéric	Consultant Système d'information	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75
KABADI BAULE Elisabeth	chargé d'exploitation	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 25 48 01 12
KABORE Félicité Chantal	responsable caisses	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
KACEMI Bilal	Technicien informatique	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 19 97 76 26
KADDOUR Fabienne	secrétaire	FO	IDF sauf CPH Saint Germain en Laye		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udf078@orange.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
KAFSI Ahmed	Agent de Sécurité incendie	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
KALINSKI Dominique	retraîtée	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
KAMOVKI Frédéric	consultant	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora 91000 Evry cedex	01 60 78 51 49 ud91@urifcfcgc.fr
KANE Abdoul Madjidou	Vendeur	CGT	IDF		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
KANYANA Donatha	consultant fonctionnel senior	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
KENNOUDA Belkacem	employé administratif	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegtmontreuil@wanadoo.fr
KERDAGH Aicha	Sans emploi	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 81 96 04 92
KHABLACHI Saifallah	retraité	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
KHADRI Laetitia	officier de la Police Nationale	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
KHALLADI Malika	Responsable des achats	CFTC	IDF		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 76 22
KHARROUBI Imed	employé logistique	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG cedex	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
KHENNICHE Mohamed	Technicien Banques	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 66 61 04 12
KHREIM Jean-François	Enseignant-Chercheur	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
KICHENIN Joël	ingénieur	CGT	IDF sauf CPH de longjumeau		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboef BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
KITTIPHAN Alexandre	ingénieur informatique	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
KOEBEL Vincent	Conseiller Emploi	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 63 29 19 32
KOFFI Kacou Serge	Educateur spécialisé	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
KOÏTA Moussa	conseiller de vente	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 89 60 10 23

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
KONATE Samba-Lamine	Chef d'Equipe Sécurité Incendie	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 16 43 69 72
KOURDOULI Karim	fraiseur	CGT	IDF sauf CPH d'Evry		UL CGT BT B Frachon 35 rue Emile Zola 91100 Corbeil Essonnes	01 60 89 45 39
KRUSZYNSKA Laetitia	responsable marketing	CGT	IDF sauf CPH Créteil		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
LABARCA Marcela	chargée d'assistance	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 76 20 40 62
LACHAUX Bernard	retraité	CFE CGC	IDF sauf CPH Paris		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr
LACOUTURE Jean François	juriste	CGT	IDF sauf CPH Créteil		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
LADJOUZI Kheireddinne	Responsable relation sociale	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaymin 75019 Paris	01 42 03 88 16
LAGADEC Hervé	ingénieur	CGT	IDF sauf CPH de longjumeau		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboef BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
LAIGOT-DUTOUR Jocelyne-Nadia	Analyse	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 85 73 35 61
LALAU Richard	Formateur pour Adultes	SOLIDAIRES	IDF	93-95-75	SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	07 85 43 48 03
LAMY Benoit	Data analytics	CFTC	IDF		UD 75 5 Avenue de la porte de Clichy 75017 Paris	01 44 85 22 22
LANDRON Luiza	responsable ressources humaines	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
LANDRON Michel	directeur d'école retraité	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
LANGET Gérard	agent de maitrise	CFTC	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	06 61 12 12 48
LANGUIL Jean Pierre	Directeur MJC	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 30 59 61 56
LAPAIRES Mélanie	Hotesse Accueil	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 46 36 52 25
LAPEYRONIE Brigitte	juriste	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	06 52 02 47 17 brigitte.lapeyronie@gmail.com
LAPIERRE Bénédicte	chargée des ressources humaines	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 31 12 86 16 ud75@cfecgc.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
LAPIERRE Marielle	formatrice et juriste en droit social	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
LAPOINTE Jean	retraité	CGT	IDF		UL CGT 9 rue Marcel Paul 77370 Nangis	01 64 08 19 08 01 64 14 26 77
LAPOTRE Corinne	ingénieur	UNSA	IDF sauf CPH Nanterre		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
LARTELIER Stéphane	Responsable Concergerie	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
LASCOUX Jean-François	Fonctionnaire de la Poste	FO	IDF		4, chemin de Corbeil à Brie 91250 TIGERY	07 77 06 66 09 jflascoux@orange.fr
LAVAUTL Théophile	sans emploi	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
LE CUNFF Daniel	retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
LE Huu Nghia	consultant en informatique	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 12 53 10 52 ud75@cfecgc.fr
LE MENN Jean Michel	retraité	CFDT	IDF		UD 77 15 rue Pajol 77000 MELUN	01 60 59 06 60
LE MOUCHEUX Alyette	Assitante technique	CFDT	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	01 43 99 10 50
LE MOUEL Laurent	Employé de banque	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 12 06 01 36
LECLERC Marian	directeur de résidences parahôtelières	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 68 17 15 35 ud75@cfecgc.fr
LECLERCQ Jean François	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 03 69 39 68
LECUREUR Laurence	employée sécurité sociale	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
LECUYER Denis	fonctionnaire de police	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
LEEFEVRE Christophe	Gestion de Stock	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 01 60 6 369 69
LEGER Daniel	Directeur de restauration	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
LEGHMARA Najade	conseillère clientèle	CFDT	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 05
LEGRAND Eric	Informaticien	CGT	IDF sauf CPH Bobigny		UL CGT 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet	01 43 63 58 32
LEGUET Yasin	vendeur	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
LEHMANN Jean Pierre	retraité	CGT	IDF		UL CGT 30 Rue Ambroise Croizat 93400 Saint Ouen	01 40 11 53 32
LEITE Madeleine	Assistante de Direction	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 74 91 42 08
LELONG Jean Luc	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Montmorency		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise cedex	01 30 32 61 55
LEMOINE Madely	technicienne qualité/methodes	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
LENIQUE Jean Marie	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 71 12 44 69
LENOIR Grégoire	juriste	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	01 53 01 61 17 glenoir@dbmail.com
LENORMAND Danielle	chef de projet	CGT	IDF sauf CPH Créteil		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
LEONI Stéphane	technicien informatique	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
LEPLUART Stéphane	consultant senior	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
LEQUEUX Simon	retraité	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
LESTELLE-MERLE Barbara	expert senior en relation sociale	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
LETESTU Dominique	employé	CFDT	IDF		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
LEVEQUE Franck	responsable administratif	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
LEVRIER Olivier	Agent du service commercial train SNCF	FO	IDF		UNION REG PARIS NORD 185, rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS	01 55 31 51 60 olivechsncf@hotmail.fr
LEVY Claude	responsable secteur droits et libertés	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
LHARDY Jean Luc	contrôleur de gestion	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
LHOSTE Laurent	commercial	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
LOPEZ Jean Paul	Retraité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 89 88 13 76
LOPEZ Stéphane	Assistant technique en assurance	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
LORANT Guirec	ingénieur R et D	CFDT	IDF		CFDT ILE DE France 78 rue de Crimée 75019 PARIS	01 42 03 89 00
LOUIS Jeremy	Administrateur Réseaux Systèmes	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 10 75 71 94
LOWINSKI Emmanuel	retraité	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	01 53 01 61 18 secteur.juridique@udf75.net
LUCHESE Jean-Marc	cadre bancaire	CFE CGC	IDF sauf CPH Créteil	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
LUCOTTE Jennifer	juriste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
MACALUSO Jérôme	Agent de maitrise	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
MACH Alain	Logistique	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
MACHAUX Paul	chef d'équipe sécurité incendie	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la Loire 75019 Paris	06 72 44 18 46
MACHY Michel	Chargeur	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
MAHÉ Bertrand	Cadre Bancaire	CFE CGC	IDF sauf CPH Nanterre		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	07 81 93 80 90
MAHJOUBI Mohamed	sans profession	CGT	IDF		UL CGT 7 rue des Robiniers quartier Plessis la Forêt	01 60 63 69 69
MAILLARD Evelyne	Employé de banque	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 38 54 29 26
MAISONNIER Marie	Juriste	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
MAISTRE Pierre-Yves	spécialiste support produit	CGT	IDF sauf CPH de longjumeau		UL CGT 14 rue du Chemin des Femmes	01 69 32 15 76
MAJOR Nasse'ra	Chargé de relation clientèle	CGT	IDF		UL CGT 26 avenue Gabriel Peri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
MALBEC-FERRERO Elisabeth	juriste en droit social	CFE CGC	IDF sauf CPH Evry		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora 91000 Evry cedex	01 60 78 58 49 ud91@urifcfcgc.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
MALEGAT Laurence	retraîtée	CGT	IDF		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboeuf BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
MANCINI Linda	Commerce	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
MANGUY Emmanuel	Ouvrier	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
MARCANTONI Marc Antoine	Ingénieur	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75
MAREC Anne	peintre décoratrice	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
MARIGNAC Antonin	sans emploi	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
MARIN Virginie	enseignante	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
MARQUAILLE Jean-Yves	A.E	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
MARQUAILLE Romain	vendeur	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
MARTIN Christelle	agent commercial	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
MARTIN Marie	juriste droit social	CGT	IDF		FNSCBA 263 rue de Paris case 413 93514 Montreuil cedex	01 55 82 85 07
MARTIN Pierre Louis	fonctionnaire de police	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
MARTY Stéphane	RETRAITE	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
MARY Richard	contrôleur de gestion	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifecgc.fr
MASINI Caroline	Chargée de Clientèle	CFTC	IDF		UD 75 5 Avenue de la porte de Clichy 75017 Paris	01 44 85 22 22 cmasini@free.fr
MASURE Christine	Informaticienne	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 13 87 88 19
MAZA Nacer	Agent de Sureté	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 63 09 81 86
MAZA Nadjma	responsable services généraux	CGT	IDF		UL CGT 4 Avenue Victor Hugo 93270 Sevran	01 43 83 77 21
MAZURIE Patrick	Visiteur Médical	UNSA	IDF sauf CPH Paris		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
MBENGA KETCHANKEU Angela	leader maitre d'hotel	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
MCHIOUER Noureddine	agent de maintenance	CFDT	IDF		CFDT Santé et Services sociaux 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 52 00
MEGHERBI Soraya	retraîtée	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 23 84 23 37 ud75@cfecgc.fr
MEILLIER Patrice	retraité	CGT	IDF		UL CGT Espace Lafayette 10 bis rue de l'Aître 77120 Coulommiers	01 64 03 54 85 06 73 34 65 02
MEKKI DAOUADJI Abdelkader	technicien de maintenance	CFDT	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	01 43 99 10 50
MELAN Jalil	agent administratif	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
MENDONCA Laure	professeur des écoles	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
MENHER Odette	retraîtée	CGT	IDF		UL CGT 19 rue de la Vaucouleurs 78711 Mantes la Ville	01 30 33 59 91 ul.cgt.mantes@wanadoo.fr
MERCIER Jean Luc	Technicien informatique	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
MERZOUK Samir	Magasinier	CGT	IDF		UL CGT 1. rue Pierre Curie 93350 Le Bourget	01 48 35 00 57

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
MESSACI Sabrina	Conseiller relation abonné	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 38 17 29 65
MEUDEC Erwan	agent de sécurité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 69 18 18 54
MICHAUT Laurent	animateur syndical	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
MILISAVLJEVIC Boris	responsable informatique réseau	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulegtmontreuil@wanadoo.fr
MISSEBUKPO Mawuli	Ingénieur en Contrôle Qualité	CGT	IDF		UL CGT 89 rue Jules Ferry 78140 Vélizy Villacoublay	01 39 46 23 12 ul.cgt.velizy@wanadoo.fr
MOHAMAD Natacha	Hôtesse ferroviaire	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
MOHAMED Zaoui	manutentionnaire	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592	01 48 62 10 28
MOISE Gérard	retraité	CGT	IDF sauf CPH de Paris		UL CGT 115 rue P Brossolette 91270 Vigneux sur Seine	01 69 03 29 88
MOISSERON Stéphane	ingénieur	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
MOKADDEM Nacera	aide soignante	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
MOKHTARI Abla	consultante senior	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfcgc.fr
MONFORT Bertrand	ingénieur	CGT	IDF		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboeuf BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
MONTFUMAT Geneviève	éducatrice spécialisée	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 67 56 43 60
MORA Lucie	employée d'administration	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 18 79 99
MOREL Pascale	service client	CFDT	IDF sauf CPH Nanterre		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44
MORICE Armand	consultant en finance	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 12 07 12 12
MORIN Michel	retraité	CFDT	IDF		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
MOTTA Patricia	acheteuse	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
MOUATAMID Said	sans emploi	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	01 53 01 61 18 secteur.juridique@udfo75.net
MOUKRIM Abdallah	Informaticien chef de projet	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE	01 56 41 54 00
MOULIE Gisèle	retraîtée de la poste	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 48 51 05 93
MOUMENE Abderrazak	chargé de mission	CGT	IDF		UL CGT 10 Rue Rouget de l'Isle 93160 Noisy le Grand	01 43 05 71 16
MRISSA M'Hamed	agent de maîtrise	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
MULLER Alexia	agent commercial senior	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
MULOT Alexandre	directeur financier	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 2 rue de la Varenne 77000 Melun	01 64 39 00 53
MUR Marcelle	Chef gérant	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
MUSSAT Philippe	retraité métallurgie	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux	01 41 20 91 00
MUZETTE Pascal	Ajusteur	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 01 60 63 69 69
MZE Hadji	Agent de maîtrise	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 07 54 54 01 93
NAHRI Mimoun	Employé	CFDT	IDF sauf CPH Nanterre		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
NAVARRO Gilles	journaliste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr
N'DIAYE Emile	ingénieur	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe	01 34 22 23 62
NDIAYE Ibrahima	assistant de service social	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
NE Philippe	approvisionnement régions	CGT	IDF		UL CGT cité administrative Mont Thabor	01 60 23 01 20 09 50 51 77 10
NEBULONI Marie-Laurence	RETRAITE	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
NELTA Claude	opérateur de sureté aéroportuaire	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la Loire 75019 Paris	06 66 03 23 13
NICOLAS Claude	Retraité	CFE CGC	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T	01 47 76 05 75
NIKOLAOU Panagiotis	maitre d'hôtel	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
NKONGO Pauline	directrice centre culturel	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66 ud75@cfecgc.fr
NOLOT Pierre	Retraité Journaliste	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 48 04 74 53
NORDMANN Max	retraité	FO	IDF sauf CPH Paris		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	01 53 01 61 15 maxnordmann@neuf.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
NOUNGA Jacques Antoine	employé prévention sécurité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	07 81 70 58 31
NOUSSAIR Driss	ingénieur informatique	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1rue Charles Lorilleux bât T	01 47 76 05 75 ud92@urifecgc.fr
OBERDORFF Pierre	commercial	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
OKAIS Walid	privé emploi	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot	01 44 84 52 93 06 81 58 25 42
OMER Marc	technicien de maintenance	CGT	IDF sauf CPH de longjumeau		UL CGT 3 av des Indes Za Courtaboef BP 118 91944 Les Ulis cedex	01 69 07 88 30
OMUGUN Etinosa	Réceptionniste	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
ONANA ELOUNDOU Julien	juriste en droit du travail	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la Loire 75019 Paris	06 82 55 95 24
OUALID Abdelmagid	conducteur receveur	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
OUATRIS Mohamed	Professeur	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats 12 place des Terrasses de l'Agora	01 60 78 28 41 06 86 02 57 96
OUCHENE Mehdi	cuisinier	CFDT	IDF sauf CPH Paris		CFDT ILE DE France 78 rue de Crimée 75019 PARIS	01 42 03 89 00
OUKAKA Lahoussine	plombier	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
PAGIS Michel	retraité	CFDT	IDF		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
PAGNERRE Joël	Secrétaire	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 80 31 52 69
PAILLARD Olivier	électromécanicien	CGT	IDF		UL CGT 26 Avenue Gabriel Péri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
PAINCHAN Mohammad Reza	postier	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
PALOU Soifia	Agent de sécurité	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires	01 48 62 10 28
PANDZOU Jean Baptiste	Agent de sécurité confirmé	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la Loire 75019 Paris	01 53 11 09 19
PANNIER Philippe	placier chauffeur livreur	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
PANNIER Thierry	Responsable moyens généraux	CFTC	IDF	75	38 rue du cercle des poètes 77144 Montevrain	06 29 46 24 13
PAPP Gabriel	chargé de mission juridique juriste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 09 50 55 33 ud75@cfecgc.fr
PAQUIER Frédérique	juriste	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
PARINET Michel	retraité	CFTC	IDF		UD 75 5 Avenue de la porte de Clichy	01 44 85 22 22 contact.spif-cftc@orange.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
PARPAITE Philippe	ingénieur télécoms	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
PASQUET Laurence	Commerciale	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
PATON Alan	responsable secteur droits et libertés	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
PAYE Alioune	veilleur de nuit	CGT	IDF		UL CGT 26 Avenue Gabriel Péri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
PEIGNEY Sébastien	secrétaire	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 21 07 43 09
PELLERAY Marie Christine	aide soignante	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémont 75018 Paris	01 53 01 61 20 secteur.juridique@udf75.net
PELMAR Thierry	Chef d'Equipe Sécurité	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
PEPPOLONI Massimiliano	Sans emploi-Juriste	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
PEREA BARON Carolina	Agent de cinéma	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 07 81 83 46 05 cftcud-sm@wanadoo.fr
PEREZ LAMADE Anne Marie	retraité	CFDT	IDF		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
PEREZ Pierre	Analyste	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE	01 56 41 54 00
PERIGNY Yves-Bernard	technicien système	CGT	IDF		UL CGT 14 rue du Chemin des Femmes	01 69 32 15 76
PERRIN Claire	Cadre juridique	CFTC	IDF	78	UD 78 57 Boulevard de la reine 78000 Versailles	01 39 50 16 45
PERROT Roxane	technicienne hygiène sécurité en santé au travail	CGT	IDF		UL CGT 15 rue Pajol 77000 Melun	01 64 71 05 99 06 66 67 58 88
PETRIARTE Patrice	administrateur adjoint	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 44 97 13 65
PEYREGA Fabrice	Retraité	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	07 77 97 67 91
PIAUD Jean Michel	Retraité	CFTC	IDF		UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
PIGENET Sven	technicien	CGT	IDF sauf CPH Bobigny		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
PINHEIRO Antoine	magasinier cariste	CGT	IDF sauf CPH Créteil		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema	01 41 94 94 00
PLAZAS Christian	permanent syndical	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
PLOUZIN Sylvain	employé administratif	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
POINSIGNON Kristele	conseillère ESF	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
POIRIEZ Francky	Responsable de site	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 50 00 91 72

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
POLIDE Colette	employée	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
POMMIER Jacques	retraité	CGT	IDF sauf CPH Saint Germain en Laye		UL CGT 1 Place de l'hôtel de ville 78500 Sartrouville	09 64 37 97 39 ulcgtsartrouville@orange.fr
PONCET Joanny	Adjoint de magasin	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 15 03 83 16
POPA Claudiu	Maitre D'hotel	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
POPESCU Cristian	chef d'équipe sécurité incendie	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 60 98 87 30
PORCHER Jean Paul	Retraité	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 06 88 51 49 40
PORCHET James	retraité	CGT	IDF sauf CPH Versailles		UL CGT 19 Rue du Muguet 78120 Rambouillet	01 34 83 27 14 unionlocalecgt.cgt@neuf.fr
POTARD Jacques	Cadre Expert Banque	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
POTTECHER François	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 31 27 53 07
POULAIN Véronique	chargée de mission	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 55 58 22
PRIAM Alain	Fraiseur	CGT	IDF		UD CGT La Rotonde 32_34 Av des Champs Pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00 cgt.ud92@wanadoo.fr
QUASHIE Octave	postier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 88 55 73 28
QUELEN-YAMAGUCHI Hervé	Postier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 44 73 42 96
QUENEL DIARRA Christian	responsable maintenance	CGT	IDF		UL CGT BP 78377 Cergy Saint Christophe	06 76 71 73 35
QUENOT Pascal	Technicien	CGT	IDF		UL CGT 34 avenue Paul raoult 78130 Les Mureaux	01 30 22 05 53 ulcgtsmureaux78@orange.fr
QUINTIN Hervé	agent ACS RATP	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
RABEH Imad	Agent SNCF	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 24 83 19 31
RAËL Olivier	sans emploi	CGT	IDF sauf CPH Créteil		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema	01 41 94 94 00
RAHMANI Karim	agent de sécurité	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux	01 41 20 91 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
RAMOS Carlos	ingénieur logiciel	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 83 88 76 48
RANGUIS Cécile	Agent SNCF	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 10 14 73 45
RAPIN Christian	retraité	CGT	IDF		UL CGT 25 Rue PV Couturier 78190 TRAPPES	01 30 62 82 17 ul.cgt.sqy@wanadoo.fr
REDOUANI Hocine	agent de maîtrise	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
REGNIER Gilles	retraité	CFDT	IDF sauf CPH Poissy		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
REINOSA Gérald	employé	CFDT	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 05
RENAUD Anthony	agent de tri	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
RESTA FOURNET Maria Simoneta	Responsable finance support opérations	CFDT	IDF		CORSSIF 7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris	01 42 03 88 16
REZKI Assia	leader logistique	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
RICCI- ATABAKI RAD Maryline	secrétaire de direction	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 30 84 82 40
RICHARD Didier	cadre	CFTC	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives 94010 Créteil	01 43 39 10 99
RICHARD Didier	technicien	CGT	IDF		UL CGT 89 Rue Jules Ferry 78140 Velizy Villacoublay	01 39 46 29 12 ul.cgt.velizy@wanadoo.fr
RICHARD Eliane	Retraîtée	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 88 24 30 52
RICOUR Antoine	sans	CFTC	IDF		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
RIGOLLIER Marc	ingénieur Airbus	CFE CGC	IDF	78	UD CFE CGC 88 bis avenue de Paris 78000 Versailles	marc.rigollier@airbus.com
RIMOKH Levy	retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 61 79 63 60
RINGOT Nathalie	Manager métier	CFTC	IDF	77	UD 77 2 Rue de Varenne 77000 Melun	01 64 37 67 90 cftcud-sm@wanadoo.fr
RITTLING Jérôme	responsable service médiation	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora	01 60 78 51 49 ud91@urifecgc.fr
RIVIERE Rebecca	Chargée de Clientèle à la Poste	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ROBERT Fabrice	Informaticien	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE	01 56 41 54 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
ROBERT Joffrey	agent courrier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 52 52 02 17
ROBIN Brigitte	retraîtée	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats	01 30 32 03 66 ud95@urifcfecgc.fr
RODRIGUEZ Antoine	collaborateur parlementaire	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 46 02 13 51
ROHRBACH Stéphane	Informaticien	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 61 78 43 50
ROMIL Grégoire	CPE Education Nationale	CFTC	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives	06 61 12 12 48
ROUSSEAU Didier	analyste spécialité informatique d'entreprise	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ROUSSEAU Isabelle	cadre administratif	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ROUSSEAUX Gilles	retraité	CFTC	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD 92 61 Jardins de Boieldieu 92800 Puteaux	09 81 42 02 77 contact@cftc92.fr
ROUSSET Ghislain	agent RATP	CGT	IDF		UL CGT 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet	01 43 63 58 32
ROUSSY Paul	éducateur retraité	CGT	IDF		UL CGT 14 rue G Guilpin 91220 Breteigny sur Orge	01 60 84 03 74
RUFFIE Dominique	agent finances publiques	FO	IDF		UD 78 8A Rue de la ceinture 78000 Versailles	01 39 50 15 31 juridique.udfo78@orange.fr
RUIZ Francisco	Retraité	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 09 77 30 24 23
RUND Daniel	maçon	CGT	IDF		UD CGT 1 place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 36 37
SAINT FELIX Isabelle	Responsable de site	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	07 82 17 62 31
SALHI Azadine	Navigant	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
SALMI Mohammed	conseiller relation consommateur	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 52 46 48 44
SAMSON Willem	responsable juridique	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 18 18 10
SANCHEZ Denis	personnel navigant commercial	FO	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 35 contact@fo93.fr
SANCHEZ Joséphine	hôtesse de caisse	CFTC	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
SANNA Pascal	opérateur enduction	CFDT	IDF sauf CPH Cergy Pontoise		UD 95 Maison des syndicats 26 rue Francis Combe	01 30 32 61 55
SAPORITO Antoine	ingénieur	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
SARFATI Annie	retraîtée	CFDT	IDF sauf CPH Paris		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00
SASSIER Pierre	retraité	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG CEDEX	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
SAUSSAYE Christophe	Technicien Qualité	CGT	IDF		UL CGT 25 av Paul vaillant Couturier 78190 Trappes	06 08 98 31 52 ul.cgt.sqy@wanadoo.fr
SCAMORRI Alban	Chargé opérations d'assurances	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 14 54 45 54
SCHAEFFER Nadine	infirmière	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
SCHALLIER Anne	chef de projet	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 45 42 68 65 ud75@cfecgc.fr
SCHMITZ Robert	retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
SCHWARTZ Frédéric	ingénieur	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 2 rue de la Varenne 77000 Melun	06 74 42 18 59
SEGUILLON Gaëtan	Consultant Sénior	FO	IDF		UD 75 131 Rue Danrémond 75018 Paris	01 53 01 61 15 secteur.juridique@udfo75.net
SENES Marie-Noëlle	cadre EDF	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
SGORLON Nicolas	employé commercial	CGT	IDF		UL CGT Espace Lafayette 10 bis rue de l'Aître 77120 Coulommiers	01 64 03 54 85 06 73 34 65 02
SHAGAGHIAN Kiomars	ingénieur informatique	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
SHAKER Jacques	receptionniste	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
SICE Stéphanie	Assistante de direction	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
SIDI DOLJANSKY Jacqueline	consultant sénior	UNSA	IDF sauf CPH Nanterre		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
SIFFER Nadia	employée	CGT	IDF		UL CGT 7 rue des Robiniers quartier Plessis la Forêt	01 60 63 69 69
SIGETY Pierre	ingénieur	CFDT	IDF sauf CPH Boulogne Billancourt		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
SIMON Armand	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 84 04 24 91
SIMOU Philippe	technicien exploitation	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
SKURATO Anne-Marie	juriste	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
SOMMIER Pascal	aide soignant	CFDT	IDF		UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives	01 43 99 10 50
SOULA Slim	agent administratif	CGT	IDF		UL CGT 10 Rue Rouget de l'Isle 93160 Noisy le Grand	01 43 05 71 16
SOUMAROU Souleymane	agent de propreté	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
SPRANG Guillaume	Agent Territorial	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77
STEPHAN Karl	Cadre CPAM	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
STORNE Didier	ingénieur	CGT	IDF sauf CPH Bobigny		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
SURDOL Christophe	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 03 80 80 31
TACHEBOUBET Fatima	éducatrice spécialisée	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
TAHIRI Moulay	Ouvrier du Livre	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema 11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex	01 41 94 94 00
TAKIOULLAH Sidi Mohamed	technicien	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux	01 41 20 91 00
TARDI Frédéric	chargé de renfort commercial	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 0614650668
TARDIEU Stephan	aide soignant opérateur dialyse	CFDT	IDF		CFDT Santé et Services sociaux 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 52 00

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
TARDY Claude Françoise	chargée d'administration ICS 4-2	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar	01 56 41 54 00
TAVERSON Sandrine	contrôleur interne	CFDT	IDF sauf CPH Nanterre		UD 92 23 place de l'iris 92400 Courbevoie	01 47 78 98 44
TAZDAÏT Amine	éducateur	CGT	IDF		UL CGT 24 Rue de Paris 93100 Montreuil	01 48 58 21 00 ulcgtmontreuil@wanadoo.fr
TEBIB Mahmoud	directeur d'exploitation	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives	01 43 99 09 57 ud94@urifecge.fr
TEDESCO Laura	documentaliste	CGT	IDF		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
TEYSSANDIER Pauline	juriste	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux	01 41 20 91 00
THEOTEC Yves	Retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
TIMSIT Ali	Agent de maitrise	CFDT	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 05
TOGNELLI Franck	pontier ADP conducteur de ligne cariste	CFTC	IDF		UD 93 1 Place de la libération 93016 Bobigny cedex	01 48 96 35 47
TONG TJUEN Jacques Blaise	Agent de sécurité inspecteur des sites	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la loire 75019 Paris	07 83 73 94 48 blaisetong@gmail.com
TOURE Sidi	Retraité	CFTC	IDF	94	UD 94 Maison des syndicats 11/13 rue des archives	06 61 12 12 48 standartcftc94@wanadoo.fr
TOUSSAINT Pascal	retraité	CGT	IDF		UL CGT 60 Avenue Blanche de Castille 78300 Poissy	01 39 79 14 20 ulcgyvelinesnord@wanadoo.fr
TOUTAIN Jacques	Retraité	CFDT	IDF sauf CPH Nanterre		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE	01 56 41 54 00
TRAN Van Hung	gardien de stade	CGT	IDF		UL CGT 4 Avenue Victor Hugo 93270 Sevran	01 43 83 77 21
TRAORE Cheickne	Secrétaire	CGT	IDF		UL CGT 30 Rue Ambroise Croizat 93400 SAINT OUEN	01 40 11 53 32
TRIPET Pascal	Technicien - Atelier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 89 02 96 59
TSANGAH François	sécurité incendie	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la loire 75019 Paris	06 70 64 43 41
ULLDEMOLINS Pierrette	monitrice principale	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 50 46 14 67
VAINSONNEAU Cyrille	employé	CFDT	IDF		FGTE CFDT 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 56 00
VALENSI Eric	chef de projet informatique	CFE CGC	IDF sauf CPH Longjumeau		UD CFE CGC Maison des Syndicats 12 terrasses de l'Agora 91000 Evry cedex	01 60 78 58 49 ud91@urifecge.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
VALLERY-RADOT Aude	Directrice commerciale France	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 28 45 88 23
VANUXEM Joëlle	Rédacteur	CGT	IDF		UL CGT 26 avenue Gabriel Peri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
VAPAILLE Christelle	employée communale	CGT	IDF		UL CGT 10 Rue Rouget de l'Isle 93160 Noisy le Grand	01 43 05 71 16
VAQUINHAS Olivier	technicien opérationnel	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires	01 48 62 10 28
VAUTOUR Christine	comptable	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 21 41 03 89
VAYER Véronique	agent de sûreté aéroportuaire	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 18 79 99
VERDIER Dominique	agent de maîtrise	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
VERMEIL Vincent	retraité	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
VERMEULEN Adrien	pilote de ligne	SNPL France ALPA	IDF	Pilotes professionnels d'aéronefs, pilotes de ligne, pilotes d'essai et/ou de réceptions, stagiaires pilotes	SNPL France ALPA 5 Rue de la Haye CS 19955 95733 Roissy CDG CEDEX	06 74 38 26 08
VERNANCHET Eric	agent de maîtrise	CGT	IDF		UD CGT 26 Rue Francis Combe 95000 Cergy	06 11 22 68 42
VERPILLOT Frédéric	technicien bio médical	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
VIDAL Philippe	directeur marketing	CFE CGC	IDF	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
VIEIRA Gildo	adjoint du patrimoine	CGT	IDF		UL CGT 9/11 Rue Génin 93200 Saint Denis	01 55 84 41 13
VIGIER Gilles	Retraité	CGT	IDF		UD Seine et Marne - 15 rue Pajol - 77007 Melun Cedex	01 64 14 26 77 06 07 15 63 00
VILLETTE Pierrick	vendeur	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
VINCENT Jean-Marc	agent SNCF	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
VINCENT Serge	demandeur d'emploi	CFE CGC	IDF sauf CPH Créteil	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
VINET-LARIE Catherine	retraîtée	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
VION Stéphanie	responsable RH et juridique	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 1 rue Charles Lorilleux bât T 92800 Puteaux	01 47 76 05 75 ud92@urifcfcgc.fr

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
VISCONTI Carmélo	Vendeur	CGT	IDF		UD CGT Maison des syndicats Michel Gema	01 41 94 94 00
VISSE Emmanuel	Retraité	CGT	IDF		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
VISSE Gilles	employé	CFDT	IDF		UD 78 301 avenue des bouleaux 78190 Trappes	01 30 51 04 05
VLACHEV Annlor	agent commercial	CGT	IDF sauf CPH Paris		UD CGT 85 Rue Charlot 75003 Paris	01 44 84 52 93 06 71 33 21 01
VUIGLIO Valérie	manager département opérations d'assurances	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
WAIBEL Christophe	technicien sav	CGT	IDF		UL CGT 385 Rue de la belle étoile 95976 Roissy CDG cedex	01 48 17 74 00 06 76 68 03 13
WARR Thierno	agent de maitrise	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28
WEISSGERBER Michel	retraité	CFE CGC	IDF sauf CPH Créteil	94	UD CFE CGC Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex	01 43 99 09 57 ud94@urifcfcgc.fr
WILLEMS Milja	chef de produits fiscaliste informaticienne	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC 59 Rue du rocher 75008 Paris	01 55 30 12 66/06 83 81 94 27 ud75@cfecgc.fr
WISNIEWSKI Laurent	infirmier stomathérapeute	CFDT	IDF sauf CPH Melun		UD 77 15 rue Pajol 77000 MELUN	01 60 59 06 60
WITHIER Rémy	ingénieur d'études	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66 ud95@urifcfcgc.fr
WOLFERS Muriel	secrétaire	CGT	IDF		UL CGT 26 Avenue Gabriel Péri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
YAHIA Mounir Eric	consultant expert SAP	CGT	IDF		UD CGT 32/34 Avenue des champs pierreux 92000 Nanterre	01 41 20 91 00
YAHIAOUI Jamel	conducteur tramway	CFE CGC	IDF		UD CFE CGC Maison départementale des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Pontoise	01 30 32 03 66
YAHYAOUI Fathi	équipier de collecte	CGT	IDF		UL CGT 4 Avenue Victor Hugo 93270 Sevran	01 43 83 77 21

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
YAO Isbath	agent de sûreté aéroportuaire	CGT	IDF		UL CGT Zone technique est 6 route des anniversaires Bat 7592 BP 11113 95701 Roissy CDG cedex	01 48 62 10 28
YAZIDI Abdallah	Grand porteur	CGT	IDF		UL CGT 26 avenue Gabriel Peri 93120 La Courneuve	01 49 92 62 95
ZAID Mounir	juriste en droit du travail	CFTC	IDF		SNEPS CFTC 34 quai de la Loire 75019 Paris	06 95 12 68 85
ZAMORA Georges Antoine	chef d'équipe CE 2	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ZASLAVSKY Anne	Directrice artistique	CFDT	IDF		CFDT COMMUNICATION CONSEIL ET CULTURE F3C 47 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	01 56 41 54 00
ZEKRI Fouzia	adjointe RH	UNSA	IDF		URIF UNSA 22 Rue Corvisart 75013 Paris	01 43 36 72 31 ur-idf@unsa.org
ZETOUN Maurice	animateur	CGT	IDF		UL CGT Bourse du travail 2 rue Simone de Beauvoir 77186 Noisiel	01 64 26 09 94 06 44 03 15 92
ZYANI Ali	Postier	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 95 28 06 35
ZIGH Mohamed	Chauffeur poids lourds	CGT	IDF		UL CGT 4 Avenue Victor Hugo 93270 Sevrans	06 14 70 71 40
ZINENBERG Pierre	agent d'accueil et de surveillance	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	01 40 15 82 68
ZONZINI Luigina	Credit Manager	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 25 41 26 52
ZWOBADA olivier	Factotum	SOLIDAIRES	IDF		SOLIDAIRES 144 BD de la Villette 75019 Paris	06 11 53 89 68

PARTIE II : Liste des défenseurs syndicaux présentés par les organisations professionnelles d'employeurs

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION PROFESSIONNELLE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
ALBARET Anne	juriste au département des affaires sociales	SYNHORCAT	IDF		SYNHORCAT 4 rue de Gramont 75002 Paris	01 42 96 60 75 a.albaret@gni-synhorcat.fr
DE SANTI Patrick	responsable du département des affaires sociales	SYNHORCAT	IDF		SYNHORCAT 4 rue de Gramont 75002 Paris	01 42 96 60 75 servicesocial@gni-synhorcat.fr
LE PENNEC Valérie	juriste	FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT REGION IDF (78 91 95)	IDF	Adhérents FFB IDF (78-91-95)	23 rue Charles de Gaulle 78560 Le Port Marly	01 39 58 28 91
MADELEINE Elodie	juriste au département des affaires sociales	SYNHORCAT	IDF		SYNHORCAT 4 rue de Gramont 75002 Paris	01 42 96 60 75 e.madeleine@gni-synhorcat.fr
RENARD Valentin	juriste	FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT REGION IDF (78 91 95)	IDF	Adhérents FFB IDF (78-91-95)	23 rue Charles de Gaulle 78560 Le Port Marly	01 39 58 28 91

NOM PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE	PERIMETRE D'INTERVENTION	ADRESSE	CONTACTS TELEPHONE/MEL
RICHARD Ophélie	directrice de cabinet	SYNDICAT DES MEDECINS LIBERAUX	IDF		22 rue Vaugelas 75015 Paris	01 84 79 05 50
TANNEAU Eric	docteur	SYNDICAT DES MEDECINS LIBERAUX	IDF		22 rue Vaugelas 75015 Paris	01 84 79 05 50
ZAHALKA Jean Philippe	pharmacien	CHAMBRE SYNDICALE DES PHARMACIENS DE PARIS	IDF	75	13 rue Ballu 75009 Paris	06 09 18 47 95

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2016-11-22-001

Arrêté d'aménagement portant approbation du document
d'aménagement de la forêt départementale de la Coudraye
pour la période 2014-2033



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de la forêt et du bois,
de la biomasse et des territoires

Département : Essonne
Forêt départementale de la Coudraye
Contenance cadastrale : 53 ha 55 a 60 ca
Surface de gestion : 53 ha 56 a (arrondi)

**Arrêté d'aménagement
portant approbation du document d'aménagement de la forêt
départementale de la Coudraye
pour la période 2014-2033**

Le Préfet de la région Île-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** les articles L. 122-7, L. 212-1, L. 212-2, L. 212-4, L. 214-5, D. 214-15 et D. 214-16 du code forestier ;
- VU** le schéma régional d'aménagement d'Île-de-France arrêté en date du 27 mai 2010 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- VU** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;
- VU** le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
- VU** l'arrêté ministériel du 4^{er} juillet 2016, nommant Madame Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France à compter du 1^{er} août 2016 ;
- VU** l'arrêté préfectoral IDF-n°2016-08-23-008 du 23 août 2016 portant délégation de signature à Madame Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative ;
- VU** la délibération du conseil départemental de l'Essonne en date du 17 février 2016, approuvant le projet d'aménagement qui lui a été présenté ;
- SUR** proposition du directeur territorial Île-de-France/Nord-Ouest de l'Office national des forêts ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La forêt départementale de la Coudraye (91) d'une superficie de 53 ha 55 a 60 ca, est affecté principalement à la gestion durable des peuplements forestiers et à la valorisation de la forêt et des paysages pour l'accueil du public. Il fait l'objet d'un aménagement forestier pour une période de vingt ans.

Article 2 : Cette forêt, dont la partie boisée, fait 51 ha 15 a, est actuellement composée des essences suivantes :

- Chêne sessile (51%),
- Châtaignier (15%),
- Chêne pubescent (14%),
- Chêne indigène (8%),
- Autres feuillus (7%),
- Frêne (3%),
- Tilleul (1%),
- Pin sylvestre (1%),

Les essences objectives sont le chêne sessile en priorité et le châtaignier lorsque la station est adaptée ou en mélange ailleurs.

Sur 8,66 ha, se situent des peuplements de structure hétérogène et à enjeu paysager important. Ils forment un bloc cohérent d'un seul tenant à l'entrée de la forêt et seront traités en futaie irrégulière.

Le reste de la surface boisée sera traité en futaie régulière.

Article 3 : Pendant une durée de 20 ans (2014-2033) :

La surface en sylviculture est de 49 ha 77 a et sera divisée en sept groupes d'aménagement :

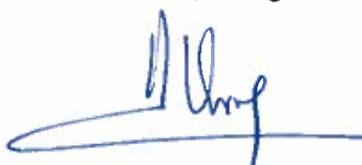
1. un groupe d'amélioration avec des rotations de 9 ans et plus, d'une contenance de 12,44 ha ;
2. un groupe d'amélioration avec des rotations de 6 ans et moins, d'une contenance de 4,19 ha ;
3. un groupe d'amélioration sans coupe, d'une contenance de 6,74 ha ;
4. un groupe irrégulier avec des rotations de 6 ans, d'une contenance de 8,66 ha ;
5. un groupe de régénération à terminer, d'une contenance de 5,53 ha ;
6. un groupe de régénération à entamer, d'une contenance de 4,10 ha ;
7. un groupe d'îlots de sénescence, d'une contenance de 8,11 ha.

Article 4 : Les mesures définies par les consignes nationales de gestion visant à la préservation de la biodiversité courante (notamment la conservation d'arbres isolés à cavités, morts, ou sénescents) ainsi qu'à la préservation des sols et des eaux de surface, seront systématiquement mises en œuvre.

Article 6 : La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et le directeur territorial de l'Office national des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cachan, le **22 NOV. 2016**

Pour le préfet et par délégation,
La directrice régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,



Anne BOSSY

Direction régionale et interdépartementale de
l'hébergement et du logement - Unité territoriale de Paris

IDF-2016-11-21-001

Arrêté portant prolongation de réquisition des locaux situés
au 33 rue du Commandant Mouchotte 75014 PARIS

*Arrêté portant prolongation des dispositions de l'arrêté n°IDF 2016-11-04-015 du 4 novembre
2016 portant réquisition des locaux situés au 33 rue du Commandant Mouchotte 75014 PARIS*



PREFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS

ARRETE N°

portant prolongation de réquisition de locaux

**Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2215-1 ;

Vu l'arrêté n°IDF 2016-11-04-015 du Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris, en date du 4 novembre 2016 portant réquisition de locaux ;

Considérant que les circonstances qui ont fondé la mise en oeuvre par le Préfet du pouvoir qu'il détient de l'article L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales restent constatées ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions définies dans l'arrêté n°IDF 2016-11-04-015 du Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris, en date du 4 novembre 2016 portant réquisition de locaux sont prolongées du 19 novembre 2016 au 22 novembre 2016.

Article 2 : La préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et le directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, accessible sur le site internet de la préfecture : www.ile-de-france.gouv.fr.

Paris, le 21 NOV. 2016

Préfecture de la Région d'Île-de-France
Préfecture de Paris

Sophie BROCAS

Etablissement public foncier Ile-de-France

IDF-2016-11-21-004

Décision de préemption n°1600114

Parcelles cadastrées AF 96/ 335 - 16 rue E. ZOLA - ROMAINVILLE (93230)

DECISION
Exercice du droit de préemption urbain
par délégation de la Commune de Romainville (93230)
pour le bien cadastré section AF 96-335, 16 r Emile Zola
93230 ROMAINVILLE

N° 1600114
Réf. DIA n° **16B0219**

Le Directeur Général,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code de justice administrative,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile de France modifié par le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009 puis par le décret n° 2015-525 du 12 mai 2015 portant dissolution au 31 décembre 2015 des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines,

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2015 portant nomination du Directeur Général de l'Etablissement public foncier d'Ile de France,

Vu la loi modifiée numéro 2000-1208 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain en date du 13 décembre 2000,

Vu la loi numéro 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, et notamment son article 1 qui vise à la réalisation chaque année de 70 000 logements géographiquement et socialement adaptés sur la Région Ile-de-France,

Vu le Schéma Directeur de la Région Ile de France approuvé par décret n°2013-1241 du 27 décembre 2013,

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Romainville approuvé le 29 mars 2009 et son projet d'aménagement et de développement durable (PADD),



G

Vu le Programme Pluriannuel d'Intervention, arrêté par le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France le 15 septembre 2016,

Vu la délibération n° 11-87-06 du Conseil Municipal de Romainville en date du 6 octobre 2007 instaurant le droit de préemption urbain,

Vu la délibération n° 14-04-04 du Conseil Municipal de Romainville, du 6 avril 2014 donnant à Madame le Maire compétence pour déléguer le droit de préemption,

Vu la délibération du 1^{er} octobre 2008 n° B 08-3-6 du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France approuvant la convention d'intervention foncière entre la commune de Romainville et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Vu la délibération du 25 juin 2008 n° 08-06-08 du Conseil municipal de Romainville approuvant la convention d'intervention foncière entre la ville et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Vu la convention d'intervention foncière conclue le 20 octobre 2008 entre la commune de Romainville et l'EPFIF délimitant un périmètre de veille foncière,

Vu les avenants à la convention d'intervention foncière en date des 19 juillet 2010 et 20 mars 2014,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner établie par Maître BLANCHARD, notaire à Montreuil (93100) en application des articles L. 213.2 et R. 213.5 du code de l'urbanisme, reçue le 28 septembre 2016 en mairie de Romainville, informant Madame le Maire de l'intention de Mr DOLE de céder sa propriété sise 16 rue Emile Zola à Romainville, cadastrée section AF 96-335, consistant en une maison d'habitation de 96 m² sur un terrain de 1.007 m², libre de toute occupation, moyennant le prix de QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE EUROS (497.000 €), en ce non compris les honoraires d'agence d'un montant de 30.000 € TTC à la charge de l'acquéreur,

Vu la décision n° 00819 de Madame le Maire en date du 29 septembre 2016, portant délégation à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France de l'exercice du droit de préemption pour le bien sis 16 rue Emile Zola cadastré AF 96-335 à Romainville (93230), appartenant à Mr DOLE, conformément à la déclaration d'intention d'aliéner parvenue en mairie le 28 septembre 2016,

Vu le règlement intérieur institutionnel adopté par le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France le 8 octobre 2015 déléguant à son Directeur Général, et, en cas d'empêchement, au directeur général adjoint, l'exercice du droit de préemption,

Vu la demande de visite du 14 octobre 2016,

Vu l'avis de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales en date du 17 novembre 2016



G

Considérant :

Que la propriété sise 16 rue Emile Zola à Romainville, cadastrée section AF 96-335 pour 1.007 m² au sol est incluse dans le périmètre de veille foncière de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France délimité dans la convention d'intervention foncière du 8 octobre 2008 et ses avenants ;

Considérant que le Programme pluriannuel d'intervention, arrêté par le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France le 15 septembre 2016, fixe pour objectif prioritaire de contribuer à accélérer et augmenter la production de logements et en particulier de logements sociaux ;

Considérant que le règlement d'urbanisme de la zone UG du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Romainville a vocation à permettre la construction de logements ;

Vu les études notamment de faisabilité architecturale réalisées par l'EPFIF en accord avec la Commune de Romainville ;

Considérant que cette propriété permettra la réalisation d'une opération de construction d'environ 14 logements locatifs sociaux pour une superficie de plancher d'environ 1.000 m² ;

Considérant que cette opération de construction présente un intérêt général au sens de l'article L 210-1 du code de l'urbanisme en permettant la mise en œuvre de la politique de renouvellement urbain, de requalification et de redynamisation traduite dans le Plan Local d'Urbanisme

Décide :

Article 1 :

De proposer d'acquérir le bien sis 16 rue Emile Zola à Romainville, cadastré AF 96-335, tel que décrit dans la déclaration d'intention d'aliéner mentionnée ci-dessus, au prix de QUATRE CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS (470.000 €) en ce non compris une commission d'agence de TRENTE MILLE EUROS toutes taxes comprises (30.000 € TTC) à la charge de l'acquéreur, en valeur libre.

Article 2 :

Le vendeur est informé qu'il dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente offre pour notifier à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France :

- son accord sur cette offre, auquel cas la vente du bien au profit de l'EPFIF devra être régularisée conformément aux dispositions des articles L 213-14 et R 213-12 du Code de l'Urbanisme; ou



G

- son maintien du prix figurant dans la déclaration d'intention d'aliéner, l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France saisira en conséquence la juridiction compétente en matière d'expropriation pour une fixation judiciaire du prix; ou

- son renoncement à vendre le bien précité. Toute nouvelle mise en vente du bien nécessitera la réalisation d'une déclaration d'intention d'aliéner

A défaut de notification de la réponse dans le délai de deux mois susvisé, le vendeur sera réputé avoir renoncé à la vente de son bien.

Article 3 :

La présente décision est notifiée à Monsieur le Préfet de la Région Ile de France.

Article 4 :

La présente décision sera notifiée par voie d'huissier et sous pli recommandé avec accusé de réception à :

- Monsieur Roger DOLE, Résidence Edith Piaf, 50 rue des bois, 75019 PARIS, en qualité de propriétaire
- Maître Isabelle BLANCHARD, notaire, 1 avenue Walwein 93100 MONTREUIL, en qualité de mandataire du vendeur
- MM REDOUANE BOUGHANEM, 33 rue Jean Jaurés 93230 ROMAINVILLE, en qualité d'acquéreurs évincés

Article 5 :

La présente décision fera l'objet d'un affichage en Mairie de Romainville.

Article 6 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification ou de son affichage en mairie devant le Tribunal Administratif de Montreuil.

Elle peut également, dans le même délai de deux mois, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'EPFIF. En cas de rejet du recours gracieux par l'EPFIF, la présente décision de préemption peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois suivant la notification du rejet devant le Tribunal Administratif de Montreuil.

L'absence de réponse de l'EPFIF dans un délai de deux mois suivant la réception du recours gracieux équivaut à un rejet du recours.

Fait à Paris, le 18 novembre 2016



Gilles BOUVELOT
Directeur Général